



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2020



# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
<b>I/ Le fonctionnement interne du Grafie</b>	<b>7</b>
<b>A- Un fonctionnement et une organisation structurés</b>	<b>7</b>
<b>B- Les évolutions de l'organisation interne : la création d'une nouvelle structure pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire</b>	<b>8</b>
<b>II/ La participation du Grafie aux instances</b>	<b>11</b>
<b>A) Le Grafie et la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire Île-de-France</b>	<b>11</b>
<b>B) La représentation du Grafie au Ceser Île-de-France</b>	<b>12</b>
<b>III/ Le rôle du Grafie en Île-de-France et la vie interne : chronologie et faits marquants</b>	<b>15</b>
<b>A) Le Grafie, animateur des politiques de gestion de crise et de relance auprès des SIAE</b>	<b>15</b>
1. L'orientation des décideurs dans le déploiement de plans d'appui à l'IAE	15
2. Les défis de la Task force : une organisation en réseau avec plusieurs acteurs	15
3. Une gestion plurielle des solutions d'appui aux structures	17
<b>B) Des temps politiques et techniques réguliers, au fil des actualités en cours</b>	<b>18</b>
<b>IV/ Les actions mutualisées portées par le Grafie</b>	<b>20</b>
<b>A) Les actions en faveur de la résilience et du rebond du secteur de l'IAE : La mobilisation du Grafie dans le cadre de la Task force</b>	<b>20</b>
1. Le GA 1 « Mesures sanitaires et activités des SIAE franciliennes »	21
2. Le GA 2 « Diagnostic et prospective » : comprendre pour agir	23
3. Le GA n°4 « Poursuite des parcours d'accompagnement »	24
4. Un GA 5 pour aider les SIAE à passer le cap	26
<b>B) Des actions en continuité de la stratégie IAE 2018 - 2020, adaptées à la crise</b>	<b>27</b>
1. Une J-IAE 2020 sur le thème de la résilience et du rebond	27

2. La filière IAE et numérique en Île-de-France : un développement crucial dans la période	28
3. La dynamique positive des Achats Socialement Responsables au Grafie	29
4. La mission régionale « Passerelle Entreprises »	30
5. Un premier bilan pour l'action du Grafie face aux discriminations dans l'IAE	32
6. L'accompagnement des SIAE sur la prise en charge des publics spécifiques : les actions menées sur le public Réfugiés & autres BPI	32
7. Le titre ETAIE	33

## V/ Le rôle du Grafie dans la mission d'appui à la mise en œuvre du PIC-IAE 36

### Annexes 40

<b>Annexe 1 : Illustration de résultats de l'enquête réalisée par les réseaux de l'IAE en mai 2020</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 2 : Question/Réponse Covid-19</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 3 : Extrait du formulaire de demande d'appui proposé par la Task force de l'IAE aux SIAE</b>	<b>46</b>
<b>Annexe 4 : Newsletter flash envoyée par le groupe d'appui I à ses partenaires afin de promouvoir l'offre de masques en provenance des SIAE</b>	<b>48</b>

# AVANT-PROPOS

*L'année 2020 a été celle de tous les défis pour l'insertion par l'activité économique et le Grafie. Une année qui dans les 2 premiers mois a confirmé la bonne vitalité de l'IAE avec une accélération de la croissance du secteur inédite, mue par une priorisation de celui-ci par les pouvoirs publics, avec à la clé :*

- 460 dossiers déposés fin janvier sur la plateforme régionale de la Direccte Île-de-France
- 72 projets remontés à fin février en réponse à l'AMI de début d'année
- Passage de 95 millions € en 2019 à 125 millions € de dépenses dans l'IAE francilienne par l'État en 2020 (prévisionnel de début d'année)

Puis, dès le mois de mars, une crise qui nous a poussés, au moment où tout allait bien, à nous remettre en question comme chacun dans la période. Une remise en question dans laquelle nous avons construit en inter-réseau des réponses qui nous ont permis, outre la nécessité de faire face aux nombreux défis qui se sont imposés à nous dans la période, d'avancer dans notre fonctionnement interne, comme en rapport avec l'extérieur et nos partenaires. La crise du Covid-19 a eu comme effet une intensification des temps de travail et de réunion en inter-réseau, concomitante à une accélération de la mobilisation commune. Les échéances et impératifs de production se sont multipliés, notamment entre mi-mars et fin-mai. Cette accélération a nécessité un effort de planification, pilotage des actions et coordination accru. Les réponses à apporter aux besoins des SIAE et des salariés en insertion étant globales, la coordination entre les réseaux depuis mars 2020 est plus que jamais une nécessité. La distance, rendue nécessaire par le contexte épidémique, n'a pas freiné cet effort de coordination accrue à l'intérieur même de l'inter-réseau. Le schéma classique de mobilisation étant le suivant : intensification de l'engagement (et de la coordination) des acteurs au moment des pics épidémiques (confinements) – construction de réponses en urgence tout au long de la période de confinement – stabilisation de la mobilisation et poursuite de la mise en œuvre de dispositifs de soutiens sur le moyen terme dès que l'activité pouvait reprendre.

De la même manière, les interactions Grafie-partenaires se sont développées sur un temps assez court (entre la mi-mars et la mi-avril de manière très soutenue, puis au fil des mois de manière plus régulière). La demande d'appui des SIAE, très importante durant le premier confinement, a nécessité la construction de réponses en urgence qui elle-même a eu comme effet l'organisation d'échanges réguliers entre réseaux régionaux et départementaux de l'IAE. La multiplication des dispositifs d'aide issus de l'État et du Conseil régional Île-de-France, en réponse à ce besoin d'accompagnement des SIAE et des publics, a fait que la coordination Grafie – partenaires financeurs s'est intensifiée. Le contexte et les réponses à apporter changeant sans cesse au fil des évolutions épidémiques, ces temps de coordination entre le Grafie et ses partenaires furent amenés à se renouveler très fréquemment durant une grande partie de l'année.

Par ailleurs, importante avant la période épidémique, la communication est devenue un enjeu essentiel en 2020 pour le Grafie. Menée en 2019, la création de grafie.org nous aura permis de donner l'ampleur nécessaire à la communication de nos actions et à la transmission des informations utiles en temps de crise. Permettre au Grafie d'être un acteur reconnaissable et reconnu fut d'autant plus important que l'inter-réseau se devait d'être l'intermédiaire entre SIAE et acteurs publics dans le cadre de la gestion de la crise. Cette nécessité s'apprécia à deux titres : le besoin d'informations de la part des SIAE, surtout dans les premiers mois de la crise ; la quantité d'informations disponibles avec un besoin de synthèse des renseignements utiles et vérifiés en amont.

Le positionnement de l'IAE comme secteur identifiable par tous est également un enjeu qui demandait une concrétisation rapide en matière de communication. Dans un contexte de crise globale (sanitaire, sociale, économique) le Grafie se devait de mettre en avant le rôle social des structures en soutien à des populations parmi les plus touchées par les conséquences de la propagation du virus.

Durant et malgré la crise du Covid-19, l'inter-réseau a poursuivi son action en soutien du développement des SIAE. Les programmes emblématiques du Grafie, tels l'organisation de la filière des SIAE du numérique, la mise en œuvre de la mission Passerelle IAE-entreprises, ont participé cette année encore à promouvoir la magnifique capacité d'innovation de notre secteur. La structuration de filières inclusives afin d'appuyer les structures dans leur diversification s'est poursuivie et même intensifiée, avec la naissance d'un nouveau collectif des structures d'insertion franciliennes du textile animé par le Grafie et actif depuis mars 2020.

Par ailleurs, face aux bouleversements induits par la crise du Covid-19, l'amélioration continue de la professionnalisation des SIAE a confirmé son importance. Le Grafie a dû adapter ses dispositifs d'accompagnement emblématiques tels le titre ETAIE, les AFEST, en fonction des besoins liés à la crise sociale, économique et sanitaire.

Face à la crise, le maillage territorial des 415 structures d'insertion franciliennes leur a permis de jouer un rôle de premier plan. Premiers remparts contre l'exclusion, l'impact des structures dans la gestion de l'urgence sociale valide certains principes d'action aux fondements de l'IAE. Parmi ceux-ci, c'est bien la territorialisation de l'action des SIAE que l'on peut retenir ici, véritables socles d'une économie de proximité. Au-delà du Covid-19, il s'agit pour l'IAE de poursuivre son combat contre les situations d'exclusion. En Île-de-France, l'exclusion se manifeste par une grande hétérogénéité des territoires, chacun créateur de richesse, mais où le partage des retombées économiques est inégal.

A rebours de ces dynamiques structurelles, les SIAE proposent des emplois aux habitants des territoires où elles sont implantées, non délocalisables, car en réponse aux besoins locaux. Le GRAFIE cherche à favoriser et coordonner cette offre sur tout le territoire francilien. C'était ainsi le sujet de l'atelier n°1 de la Journée de l'IAE 2020, opportunément nommée « Résilience et Rebond ».

Enfin, malgré la crise sanitaire, la vitalité du secteur s'est confirmée, grandement soutenu par l'accompagnement des acteurs publics. Ainsi, dès le mois de mars, toutes les mesures de droit commun pour assurer le maintien dans l'emploi et la viabilité des entreprises se sont appliquées aux acteurs de l'inclusion. Mais surtout, les SIAE ont fait l'objet d'une mobilisation exceptionnelle des unités départementales et de l'unité régionale de la Direccte, qui par leur suivi dans la période ont permis aux SIAE franciliennes d'accéder aux dispositifs de soutien de l'État et d'apporter une écoute aux SIAE dans cette période hautement anxieuse. Dès septembre 2020, l'aide d'urgence a été adaptée en aide de reconstruction, l'État portant un plan de relance pour permettre au pays de repartir suite aux ravages économiques et sociaux de la crise du Covid-19. En août 2020, le Ministère du Travail annonçait ainsi la mise en place d'un dispositif d'aides de 200 millions d'euros pour l'IAE à l'échelle nationale. Composé de deux axes, il

consistait en un plan de soutien sous la forme d'aides forfaitaires allouées de septembre à octobre. Un appel à projet sur la transformation et le développement des SIAE était ensuite proposée aux structures entre septembre et novembre 2020.

Malgré tout, certaines tendances d'évolution assez préoccupantes pour l'avenir du secteur se voient confirmées en 2020. Au niveau national, les EI et les ACI ont vu leurs effectifs progresser tout au long de l'année, avec un accroissement de 5% du nombre de salariés en CDDI. Les AI et les ETTI connaissent en revanche une baisse continue de leurs effectifs sur les dix premiers mois de l'année. A tel point que le nombre de premières mises à disposition est en régression de 8% chez les AI, de 6% pour les ETTI. Les effets dévastateurs de la crise du Covid-19 sont pour beaucoup dans ces résultats contrastés. Il faut toutefois rappeler que l'augmentation de l'aide au poste, ces dernières années, bénéficie de manière inégale aux SIAE. Une différenciation qui s'effectue par type de structure et selon une méthode d'attribution financière qui interroge.

Ces tendances sont analysées par le GRAFIE, soucieux du respect de la pluralité des SIAE. Durant toute l'année, l'inter-réseau aura suivi l'évolution de situation des 460 SIAE franciliennes et mis en commun leurs problématiques. Les temps d'échange, avec la Préfecture de Région, la Driets et la Région, nombreux durant ces 12 mois, nous auront permis d'assumer notre mission de porte-voix du secteur de l'IAE francilien.

Cette capacité à interpeller les décideurs tout en construisant des solutions communes sera, pour 2021, à mobiliser afin d'accompagner la poursuite des transformations qui attendent l'IAE. La loi du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi, qui entérine la disparition de l'agrément IAE Pôle Emploi, achève en effet cette année folle par l'ouverture d'un nouveau chantier pour l'année à venir.

# I/ LE FONCTIONNEMENT INTERNE DU GRAFIE

Composé de Chantier école Île-de-France, du CNLRQ, de Coorace Île-de-France, de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Fas) Île-de-France, de la Fédération des Entreprises d'Insertion (Fei) Île-de-France, et de l'Ardie, le Grafie – Groupement Régional des Acteurs Franciliens d'Insertion par l'Économique – rassemble six réseaux de l'Insertion par l'Activité Économique en Île-de-France. Cet inter réseaux régional existe de manière informelle depuis 2001. Il se réunit régulièrement afin d'évaluer la situation et les besoins de l'IAE et dans le but d'impulser et mutualiser des actions aux bénéfices des structures.

Afin de répondre au mieux aux enjeux des structures qu'ils représentent, le Grafie s'est structuré juridiquement le 16 Janvier 2013, en déposant ses statuts associatifs.

Soutenu depuis plusieurs années par la Directe-Île de France et par le Conseil Régional, le Grafie s'est engagé dans des actions au bénéfice de ses adhérents à travers un plan d'action « IAE ».

Les objectifs du Grafie sont de mener des projets communs, favoriser la lisibilité de l'IAE et de promouvoir ce secteur sur la région, tout en participant à la professionnalisation des acteurs.

Le Grafie est membre du Cor IAE qui a intégré la commission emploi du Crefop (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) au sein duquel il est représenté. Depuis 4 ans le Grafie est représenté au sein des instances de la Cress Île de France.

## A- Un fonctionnement et une organisation structurés

Les six têtes de réseaux d'Île-de-France adhèrent et sont membres de droit au sein du conseil d'administration. Chaque représentant des réseaux est vice-président.

L'adhésion annuelle s'élève à 200 €.

Le bureau est composé :

- Du Président du Grafie : Mario Seeboth, secrétaire de Coorace Île-de-France.
- D'un secrétaire : Sébastien Moriceau, Président de la Fédération des entreprises d'insertion Île-de-France.
- D'un trésorier : Jean-Paul Carceles, vice-président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France

Plusieurs instances de gouvernance et de fonctionnement ont été mises en place :

Un Conseil d'Administration : instance politique.

7

- Un Comité Technique : instance technique.
- Une Assemblée Générale regroupant les représentants des six réseaux régionaux membres de droit.
- 

Les statuts précisent l'objet du Grafie. Ses objectifs sont de :

- Promouvoir et valoriser les actions de l'IAE en Île-de-France.
- Soutenir le développement et la consolidation du secteur.
- Participer au développement d'une offre d'insertion adaptée sur la région.
- Mettre en place et soutenir des initiatives en faveur de la professionnalisation des SIAE.
- Favoriser la coordination au niveau de la représentation des divers réseaux de l'IAE, tout en préservant les spécificités de chacun d'entre eux.

Pour rappel, les décisions se prennent à l'unanimité.

## *B- Les évolutions de l'organisation interne : la création d'une nouvelle structure pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire*

Suite au COR IAE du 22 Avril 2020 une Task force a été formée sous l'égide du Préfet de la Région Île de France afin de permettre au secteur de l'IAE d'être accompagné face à la crise. Elle rassemblait la Direccte IdF tant que pilote, le Grafie et le Conseil Régional tant que co-animateurs de l'action.

De nombreux partenaires ont participé aux actions de la Task force : les réseaux départementaux de l'IAE, France Active Île de France, Pôle Emploi, mais aussi les collectivités locales et bien-sûr les SIAE.

Confrontés à la problématique de répondre aux difficultés nombreuses que connaissaient les SIAE dans la période Covid, l'enjeu était pour nous de structurer l'offre d'accompagnement existante, afin de coordonner un maximum les acteurs et de voir où étaient les manques.

L'objet de la task force était de regrouper toutes les parties prenantes jugées utiles, dans une logique d'opérationnalité rapide tout en prenant en compte le degré d'incertitude existant. Son but : analyser la crise, formuler des propositions, accompagner les structures qui en ont besoin par de l'ingénierie.

En son sein, des groupes d'appuis opérationnels, constitués en fonction des domaines d'expertise de chacun. Avec une logique unique pour chaque groupe d'appui : être le plus ouvert vers l'extérieur et les compétences à y adjoindre.

Grafie et Direccte se répartissaient l'animation opérationnelle de chaque groupe d'appui, tandis qu'une instance de coordination et de suivi des groupes d'appui rassemblant Direccte, Région et Grafie se réunissait tous les mois pour faire un point sur les actions de la Task force en cours et orienter les prochaines.

La Task force de l'IAE a été maintenue jusqu'au 31 décembre 2020 et aura rythmé l'organisation du Grafie pendant 8 mois en lieu et place de son plan d'action classique. Mobilisés sur différents axes, les réseaux s'organisaient en 5 groupes d'appui répartis en grandes thématiques d'action. Chaque groupe d'appui (GA) était co-piloté par un membre du Grafie avec un membre de la Direccte, de la manière suivante :

8



GA 1.....Steven Marchand  
GA 2.....Flavien Kaid puis Nicolas Auzière  
GA 3.....Vincent Müller  
GA 4.....Maria-Gabriela Sáenz  
GA 5.....Bruno Garcia

Les missions de chaque groupe et leurs réalisations sont synthétisées dans le tableau en page suivante.

## Une Task Force de l'IAE pour accompagner les structures d'insertion au plus fort de la crise

	Un groupe constitué en réponse à :	Une activité qui consistait à :	Résultats obtenus	Illustration opérationnelle (indicateurs chiffrés notamment)
Groupe d'appui n°1, « Mesures sanitaires »	Un besoin en matériel de protection sanitaire, en conseils et informations sur le maintien, la reprise de son activité	Soutenir les SIAE dans l'appropriation des mesures sanitaires. Leur proposer des solutions d'approvisionnement en Équipements de protection sanitaire. Et également valoriser et soutenir l'offre de masques en tissu des SIAE franciliennes	Le GA 1 a proposé aux SIAE des conseils et informations sur le maintien, la reprise de son activité. Il a coordonné des approvisionnements en équipements particulièrement précieux pour les SIAE	Il en a résulté plus de 250 SIAE bénéficiaires du volet « solution d'approvisionnement en masques et divers EPI », avec notamment plus de 400.000 masques distribués en 8 mois
Groupe d'appui n°2 « Diagnostic et prospective »	Un besoin en éléments d'analyse de la situation socio-économique engendrée par la crise et de conseils sur les solutions adéquates de gestion/sortie de crise	Mesurer l'impact de la crise sur les structures afin d'orienter les décisions de réponse à l'urgence et d'anticiper les conséquences économiques et sociales sur les structures et les publics	Le GA 2 a produit une enquête francilienne sur l'impact de la crise sur les SIAE, puis une analyse sur les besoins sociaux émergents dans ce contexte. Le groupe a ainsi construit une base de réflexion sur les enjeux régionaux en matière de lutte contre l'exclusion	Deux publications, une de diagnostic <sup>1</sup> , une de prospective. Les deux ont été co-construites avec les structures d'insertion franciliennes
Groupe d'appui n°3 « Développement économique et ASR »	Un besoin de commandes et de clients dans un contexte où les acheteurs et partenaires économiques se rétractent	Stimuler, optimiser et de booster l'accès aux marchés pour les SIAE pour cette période économiquement difficile. Accès aux marchés qui est un gage de pérennité de beaucoup de structures	Renforcer l'accès des SIAE aux marchés publics et privés le plus rapidement possible. Pour cela, trois leviers prioritaires : le sourcing, les marchés et la RSE. Le GA a renforcé un service de « Sourcing » à disposition des acheteurs	Des travaux de sourcing réalisés avec une vingtaine de donneurs d'ordre ou acheteurs, (parmi eux : Région IdF, SNCF, RATP, SGP, Ville de Paris, Solidéo, PFRA, CD 93 et 94, Atos, Siemens, Viatech, Agro Paris Tech, EPT GPSO)
Groupe d'appui n°4 « Accompagnement »	Un besoin d'appui quant au maintien de l'accompagnement social et professionnel des salariés en insertion	Eviter les ruptures de parcours en structures d'insertion, risques de rupture ayant augmenté énormément avec le temps passé en activité partielle, voire la fermeture de structures. Il fallait donc outiller les SIAE à assurer la reprise et la continuité de l'accompagnement	A permis d'outiller les personnes en charge de l'accompagnement face aux situations de distanciation sociale afin de permettre la poursuite des parcours d'insertion. Avec notamment un appui à l'utilisation d'outils numériques d'accompagnement	Organisation de temps d'échange réguliers avec les SIAE, montage de formation aux permanents qui accompagnent les salariés en parcours sur les difficultés remontées par les SIAE et notamment sur le thème des outils et usages numériques
Groupe d'appui n°5, « Appui aux SIAE en difficulté »	Un besoin d'être orienté/accompagné vers les ressources /dispositifs financiers utiles pour compenser les pertes induites par la crise	Apporter un appui aux SIAE connaissant des difficultés économiques importantes, durement impactées par la crise en mettant en place des informations sur les outils financiers afin de les aider à passer le cap	Le GA 5 a recensé les outils de financements accessibles aux SIAE et assuré une veille, en relais des UD de la Direccte, pour accompagner les SIAE les plus en difficulté	Le GA 5 nous aura permis d'identifier et d'accompagner une 20 aine de SIAE en difficulté

<sup>1</sup> Cf Annexe 1 : Illustration des résultats de l'enquête réalisée par les réseaux de l'IAE en mai 2020

## II/ LA PARTICIPATION DU GRAFIE AUX INSTANCES

Le Grafie est présent dans plusieurs instances d'importance régionale, ce qui lui permet de porter la voix de l'IAE auprès de partenaires variés. Il représente l'IAE à la CRESS Île-de-France, association riche en acteurs associatifs de toutes sortes rassemblant les différentes familles de l'ESS (A). Le Grafie est également membre invité au Ceser, où sa représentante défend et promeut l'IAE francilienne auprès de nombreux acteurs de la société civile régionale (B)

### A) Le Grafie et la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire Île-de-France

Depuis 2016, le GRAFIE est membre du Conseil d'administration de la CRESS Île-de-France. L'inter-réseaux compte sur un représentant de chacun de ses membres (3 titulaires et 3 suppléants). Le GRAFIE fait partie du Collège des Entreprises Solidaires, aux côtés de l'UFISC.

Dans ce contexte, il a été possible de participer à diverses réflexions et événements, permettant de trouver un espace d'expression des spécificités des SIAE dans l'écosystème de l'ESS. Cette prise en compte est également effective lors des instances décisionnaires de la CRESS, qui définissent des actions de plaidoyer et de communication, dans lesquelles l'IAE trouve un espace de visibilité.

À titre d'exemple, des membres du GRAFIE ont pris part à la Commission Accompagnement de la CRESS Île-de-France, et les échanges inhérents, dont les 2èmes Rencontres régionales des acteurs de l'accompagnement et aux différentes sollicitations de la CRESS (test d'un exemple de plateforme, réponse à des questionnaires, explicitation des besoins ...).



## B) La représentation du Grafie au Ceser Île-de-France

Le Ceser Île-de-France a déménagé, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), en janvier 2020.

De janvier au 17 mars 2020 le CESER a fonctionné normalement. Les travaux des commissions ont été suspendus de avril à Juillet 2020.

Les travaux cités dans ce document sont ceux auquel le Grafie a participé par le biais de sa représentante.

1- Finalisation du rapport sur « **la mise en œuvre opérationnelle des bassins d'emploi** », qui sera adopté en janvier 2021

Propositions du Ceser : A partir du constat suivant, une mise en œuvre effective mais très disparate, l'assemblée du Ceser propose : une coordination à renforcer impérativement, un accompagnement administratif à développer, une prise en compte inégale des besoins de formation des Franciliennes et des Franciliens, une implication des différents acteurs ou dispositifs régionaux de l'emploi et de la formation à encourager plus largement, une mission prospective à mettre en place rapidement et proposition de refaire une évaluation dans les toutes prochaines années.

2- Finalisation des travaux du groupe de travail, par un vote de l'avis en février 2020 « **Egalité pour une citoyenneté active des jeunes d'Île de France. De nouvelles compétences régionales à mettre en œuvre** ». Ce travail fait suite à la contribution « « Refaire société, pistes d'action pour la reconstruction du lien social en Île-de-France » du 14 mars 2019. Depuis la loi Egalité et Citoyenneté de 2017, la Région est devenue l'échelon stratégique du développement et de la coordination des politiques liées à la jeunesse.

Le CESER recommande au Conseil Régional de renforcer leur participation aux processus décisionnels, notamment en soutenant les nouveaux modes de mobilisation (sur les réseaux sociaux par exemple) et les dispositifs d'expression collective. Il encourage aussi au rajeunissement des instances de participation afin d'en garantir une plus grande représentativité. Les conseillers insistent sur le nécessaire développement de l'accès aux droits par les jeunes franciliens et franciliennes.

3 - La commission Santé Handicap Solidarité a poursuivi ses travaux sur le rapport « le télétravail levier pour la santé des franciliens et un levier pour l'inclusion ? ». La crise sanitaire a accéléré la mise en œuvre de cette nouvelle organisation du travail et a permis de nombreux constats sur les effets positifs et négatifs sur la santé psychologique et physique des franciliens. Le rapport devrait être voté en fin d'année 2021.

Malgré le confinement et grâce à un travail en visio-conférence mis en place dès Avril 2020, les conseillers du Ceser ont produit un ensemble de recommandations : « **Panser la crise autrement pour refaire société** » adressées au Conseil régional à l'été 2020. Ainsi, plus de 300 recommandations structurantes pour l'action publique régionale dans le contexte post-Covid-19 ont été faites, pour organiser la relance de l'Île-de-France, territoire particulièrement touché par la crise sanitaire. Ces travaux ont été adoptés par l'Assemblée au mois de septembre.

Les 5 ateliers qui ont permis de répondre à la saisine de la Présidente de la région de lui faire des propositions sur la gestion de crise, le Plan de Relance de la région, la ré-industrialisation du territoire et la préparation du prochain de plan Etat Région.

1) La société francilienne face à la crise ; 2) Comment la Région Ile de France peut-elle mieux s'organiser et mieux se préparer en cas de crise touchant son territoire ? 3) Quelles politiques régionales pour vivre autrement après la crise ? Comment la région Île de France peut-elle aider à la ré-industrialisation de son territoire ? Quel contenu et quelles priorités pour le Contrat de Plan Etat Région dans le contexte actuel.

## Les propositions du Ceser votées en septembre 2020

- Soutenir les acteurs de terrain qui aident les plus démunis, notamment par la création d'un fonds de sécurisation régional au bénéfice des associations de solidarité.
- Défendre le secteur de la santé et anticiper les crises à venir : Les inégalités sont criantes en termes d'accès aux soins. Trois impératifs ont été identifiés : La mise en œuvre d'une gouvernance efficace des acteurs publics de la santé, le renforcement du maillage sanitaire global et l'adaptation de la formation aux enjeux de la crise.
- Organiser un plan de transport adapté en cas de crise : Le Ceser souhaite que soient encouragées les mobilités actives en mettant en œuvre rapidement un réseau régional structurant des itinéraires cyclables, cohérent avec des lignes existantes de RER et de métro efficient.
- Amortir le choc de la crise pour protéger l'emploi : L'île de France doit poursuivre ses efforts et soutenir les entreprises. L'aide au déploiement du télétravail en fonction des secteurs d'activité est entre autres une piste à explorer.
- Sécuriser l'accès au numérique pour assurer la pérennité du système économique et social : l'accès au très haut débit est par conséquent un enjeu majeur afin d'assurer aux habitants les bonnes conditions et les équipements nécessaires à un accès continu aux ressources numériques. La région devra être un soutien pour l'accompagnement des entreprises dans leur basculement vers l'économie 4.0
- Protéger l'éducation et la formation et en assurer la continuité et dans le champ de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche des budgets prévoyant une part suffisante de fonctionnement pour accompagner les investissements d'équipement avec une attention particulière sur la qualité du logement des étudiants.
- Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture. Les lieux culturels et touristiques sont essentiels pour la reprise économique et sont importants dans la vie des habitants. Ils sont des lieux de rencontres et d'échanges. Le Ceser propose la création d'un label sanitaire pour rassurer les publics, la mise en place d'un chèque-culture régional sur le modèle des chèques vacances, ...
- La relance d'une industrie innovante et la relocalisation de certaines activités : un outil qui répond à une préconisation du CESER dans ses travaux relatifs au Schéma Régional de Développement Économique de 2016.
- Dans le champ de l'aménagement du territoire le Ceser recommande deux objectifs qui sont le « Zéro artificialisation nette » et le « Zéro émission nette ».
- Encourager l'économie circulaire en dialoguant avec les entreprises : limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental et augmenter l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits sont les deux pendants de l'économie circulaire qui vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire.

Le Grafie est aussi représenté au Comité stratégique du Grand Paris.

Présences

13

Commission emploi : 10      Commission Santé Handicap Solidarité 10 et 2 groupes de travail.

Ateliers « Panser les crises et refaire société » : participation à 3 ateliers 9

Assemblée Plénière 5

En 2021, la commission emploi va travailler et produire un rapport sur « Insertion professionnelle des jeunes d'Île-de-France : regards croisés sur des parcours et des dispositifs, pour des propositions de politiques publiques régionales »

# III/ LE RÔLE DU GRAFIE EN ÎLE-DE-FRANCE ET LA VIE INTERNE : CHRONOLOGIE ET FAITS MARQUANTS

## A) *Le Grafie, animateur des politiques de gestion de crise et de relance auprès des SIAE*

Durant cette année de crise, le Grafie a assuré ses missions emblématiques en coordination avec des acteurs variés du champ de l'insertion et au-delà. Que ce soit dans sa mission de représentation de l'IAE francilienne (1.), de coordination des actions transverses au service des SIAE (2.) ou de gestion des solutions d'appui aux structures (3.), les interactions n'ont jamais été aussi nombreuses.

### 1. L'orientation des décideurs dans le déploiement de plans d'appui à l'IAE

De mars à juillet 2020, 10 comités des partenaires ont été organisés par la Direccte et la Région IdF afin de coordonner l'action entre les différents acteurs de l'IAE et de l'ESS. Alors que le Conseil régional organisait 4 comités des partenaires ESS entre mars et juillet, la Direccte IdF organisait 6 comités de suivi IAE. Lors de ces comités, le Grafie partageait régulièrement la situation des SIAE à partir d'un travail de récolte des besoins et questions des structures d'insertion effectué de concert avec les réseaux départementaux. Les pouvoirs publics, outre la prise en compte et transmission de ces éléments, assuraient des retours réguliers concernant l'actualisation des mesures de soutien mises en œuvre ainsi que des dispositifs sanitaires

Fort de cette connaissance de terrain, le Grafie comptait aussi sur un mode d'interpellation des décideurs publics davantage politique, sur la base de la rédaction de courriels d'interpellation sur la situation des SIAE. Envoyés au préfet, à la présidente de région comme au directeur régional de la Direccte, 4 courriels furent préparés entre fin mars et début avril. L'objectif fut dans un premier temps de les alerter sur la nécessité d'un plan de soutien spécifique à l'IAE et rapide face à la soudaineté de la crise. Il s'est agi dans un second temps d'ébaucher des propositions d'action pour soutenir la mobilisation des structures de l'IAE en Île-de-France dans la période.

### 2. Les défis de la Task force : une organisation en réseau avec plusieurs acteurs

La nécessité d'apporter la meilleure réponse possible aux effets de la pandémie de Covid-19 a poussé le Grafie et la Direccte à s'accorder sur la mise en place d'un plan d'action dédié et dans l'urgence. En est sorti un axe de travail nouveau, baptisé « Résilience et Rebond », partie intégrante des missions du Grafie désormais. Composante principale de cet axe, la Task force de l'IAE est une création capable de reprendre l'intégralité des prérogatives du Grafie, adaptées à la gestion Covid, dans un seul grand axe. L'originalité de cette Task force est qu'elle accueille des acteurs dépassant largement les seuls réseaux membres, tout en faisant du Grafie, de la Direccte et du Conseil Régional les 3 codécideurs en son sein. Ce cadre inédit a permis à la Direccte, à la Région et au

Grafie de se coordonner plus facilement et d'organiser plus efficacement les différentes actions à mettre en œuvre. D'une construction faite pour la réponse en urgence à des besoins multiples, la Task force a évolué au fil des mois vers une organisation pérenne, en mesure de se positionner sur le moyen terme. Si fin 2020 la Task force n'existe plus, elle aura permis une habitude de travail entre un réseau conséquent d'acteurs de l'accompagnement, synthétisé dans le schéma suivant :

## L'organisation de la Task Force de l'IAE

*mise en oeuvre suite au COR IAE du 22 Avril 2020*

Sous l'égide de la Préfecture de la région Île-de-France,  
pilotee par la Direccte Île-de-France

### Les contributeurs / animateurs



### Les partenaires



Les réseaux IAE  
départementaux :



Particulièrement présents dans ces groupes, les réseaux départementaux auront apporté un concours précieux à la Task force de par leur maillage territorial et la connaissance des problématiques de l'IAE à l'échelle infra-départementale. Les unités départementales de la Direccte auront également participé à tous les groupes et constitué un relai très important des dispositifs de soutien impulsés par la Task force au sein de leur département.

A noter également la mobilisation de Pôle Emploi, qui, dans le cadre de la Task force, a déployé des actions afin de mieux toucher les publics les plus fragilisés et de mobiliser les dispositifs de formation sur les secteurs stratégiques. Les actions d'information des publics, les actions spécifiques IAE dans le cadre de l'opération « Tous mobilisés » en sont une bonne illustration.

Enfin, la présence du réseau France Active Île-de-France au sein du GA 5 a été fortement appréciée, notamment dans sa capacité à se saisir des dossiers des SIAE en difficulté financière et à mobiliser l'offre d'accompagnement proposée par France Active.

L'organisation souple de la Task force nous aura permis de nous adapter à l'évolution du contexte de crise, mettant en avant des besoins des fois changeants d'un mois sur l'autre. La dynamique régulière d'échanges s'est avérée positive. Notamment pour les groupes d'appui, où chaque pilote est parvenu à créer un espace d'échanges qui a permis une meilleure coordination des acteurs. Meilleure coordination entre acteurs de missions et de territoires différents. Le fait d'échanger plus souvent sur ses actions respectives a eu plusieurs effets positifs : éviter les actions redondantes ou s'annihilant l'une l'autre, mieux partager la réalité des territoires et des acteurs, faciliter la construction d'actions collectives en fonction des compétences de chacun.



### 3. Une gestion plurielle des solutions d'appui aux structures

Dès le 15 mars 2020, l'actualité fut rythmée par une succession d'informations sanitaires, d'annonces de mesures de soutien, d'évolutions législatives,... un contexte rendu mouvant par la crise du Covid-19. Afin de permettre aux SIAE de s'y retrouver dans ce florilège d'actualités parfois contradictoires, la Task force avait pour vocation initiale d'informer les structures d'insertion sur l'actualité en cours en leur en donnant une synthèse adaptée au secteur. A cette fin, comme présentée en 1., une chaîne de dialogue continu a très vite été construite entre les SIAE – les réseaux régionaux et départementaux - la Direccte (UR comme UD) – la DGEFP suivant un processus bien rôdé : Les SIAE adressaient leurs questions/besoins aux réseaux franciliens de l'IAE qui les transmettaient à la Direccte. Notamment dans le cadre de la réunion hebdomadaire entre mi-mars et fin avril dans le cadre des réunions de crise IAE. La Direccte IdF faisait remonter les questions/demandes à la DGEFP qui en retour adressait ses réponses, annonces au secteur à la Direccte IdF sous forme d'un questionnaire actualisé. En complément, la Direccte informait lors de ces réunions les réseaux des décisions, mesures nouvelles prises par le Ministère du Travail. Toutes ces informations étaient classées, synthétisées et transmises aux SIAE qui, ainsi, bénéficiaient des dernières actualisations sans perdre un temps précieux à effectuer elles-mêmes ce travail de recherche/synthèse.

Par ailleurs, dans le cadre de la Task-force, de nombreux acteurs ont participé de manière opérationnelle à l'offre de soutien déployée par les pilotes dans le cadre de leur groupe d'appui. Si les coopérations précises avec nos différents partenaires feront l'objet de points dédiés en partie 4, citons tout de même la mobilisation du Pôle travail de la Direccte IdF aux côtés de la Task force afin de sensibiliser les SIAE au respect des normes sanitaires. Il en résulta notamment l'organisation d'un évènement commun à destination des structures autour des obligations et des recommandations aux employeurs pour respecter et mettre en œuvre les mesures sanitaires liées au Covid-19.

Enfin, la mobilisation commune autour du sourcing, du stockage, et de la distribution d'équipements de protection sanitaire est sûrement l'action la plus représentative de la capacité de la Task force à organiser le déploiement de dispositifs entre de nombreux acteurs. La mise en œuvre de commandes groupées entre 10 réseaux IAE, suivie de la sélection de dizaines de SIAE destinataires et de leur distribution dans toute l'Île-de-France, est une des plus grandes réussites à mettre au profit de la Task force.

## B) Des temps politiques et techniques réguliers, au fil des actualités en cours

Le Grafie est une institution au fonctionnement collégial, dont les décisions sont prises sur la base du consensus. Ce système entraîne toutefois un temps de décision assez important qui conditionne les avancées sur les actions communes. La multiplication des temps d'échange (téléphoniques, en présentiel, électroniques) au sein de l'inter-réseau permet une avancée concertée et optimisée sur le plan d'action. Mélangeant échéances statutaires et temps exceptionnels de coordination, le calendrier 2020 des actions communes du Grafie est présenté ci-dessous :

- ❖ **13/01** Comité technique du Grafie
- ❖ **04/02** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **24/02** Comité technique du Grafie
- ❖ **18/03** Réunion de crise Grafie (niveau CTG)
- ❖ **23/03** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **23/03** Réunion de crise Grafie (niveau CTG)
- ❖ **23/03** Comité des partenaires ESS (Région + organismes ESS)
- ❖ **24/03** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **26/03** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **27/03** Réunion réseaux départementaux – réseaux régionaux
- ❖ **31/03** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **03/04** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **07/04** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **07/04** Comité des partenaires ESS (Région + organismes ESS)
- ❖ **14/04** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **16/04** Réunion de crise Grafie (niveau CTG)
- ❖ **21/04** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **22/04** COR IAE
- ❖ **23/04** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **28/04** Comité des partenaires ESS (Région + organismes ESS)
- ❖ **30/04** Comité technique du Grafie
- ❖ **05/05** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **06/05** Réunion de crise Grafie (niveau CA)
- ❖ **07/05** Task-force de l'IAE
- ❖ **15/05** Task-force de l'IAE
- ❖ **19/05** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **20/05** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **26/05** Comité technique du Grafie
- ❖ **27/05** Task-force de l'IAE
- ❖ **29/05** Comité technique du Grafie
- ❖ **05/06** Task-force de l'IAE
- ❖ **08/06** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **12/06** Task-force de l'IAE
- ❖ **22/06** Task-force de l'IAE
- ❖ **29/06** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **29/06** Comité technique du Grafie
- ❖ **03/07** Task-force de l'IAE
- ❖ **28/07** Task-force de l'IAE
- ❖ **30/07** Comité technique du Grafie

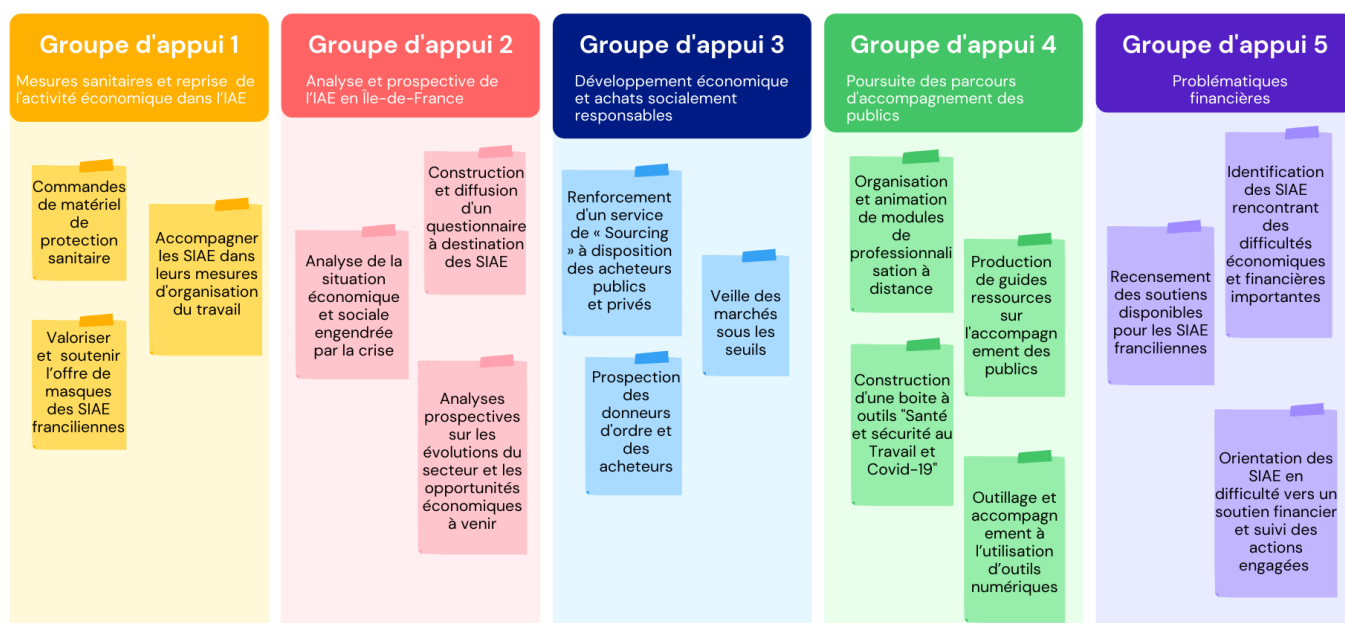


- ❖ **29/08** Comité technique du Grafie
- ❖ **01/09** Task-force de l'IAE
- ❖ **10/09** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **14/09** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **14/09** Assemblée générale du Grafie
- ❖ **07/10** Comité des partenaires ESS (Région + organismes ESS)
- ❖ **07/10** Comité technique du Grafie
- ❖ **12/10** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **04/11** Comité de crise IAE (Etat (UR + UD) + réseaux IAE)
- ❖ **05/11** Comité des partenaires ESS (Région + organismes ESS)
- ❖ **09/11** Task-force de l'IAE
- ❖ **09/11** Réunion de crise Grafie (niveau CTG)
- ❖ **06/11** Conseil d'administration du Grafie
- ❖ **23/11** Task-force de l'IAE
- ❖ **24/11** Comité technique du Grafie
- ❖ **07/12** Task-force de l'IAE
- ❖ **15/12** Conseil d'administration du Grafie

# IV/ LES ACTIONS MUTUALISÉES PORTÉES PAR LE GRAFIE

## A) Les actions en faveur de la résilience et du rebond du secteur de l'IAE : La mobilisation du Grafie dans le cadre de la Task force

Le GRAFIE, avec l'ensemble des membres du COR-IAE, s'est mobilisé pour accompagner le secteur de l'IAE face à la crise sanitaire, sociale et économique liée au Covid-19. Comme expliqué précédemment la Task force de l'IAE nous a permis de déployer une action coordonnée à la hauteur des enjeux de la période, reposant sur la coordination de ses membres à l'intérieur de groupes d'appui. Ceux-ci, au nombre de 5, assumaient des missions afin de répondre à des besoins préidentifiés et selon un plan de mobilisation qui leur est propre<sup>2,3</sup>



2 Une présentation succincte de la mobilisation de la Task force de l'IAE et des groupes d'appui est à retrouver en partie I de ce rapport, sous-partie B)

3 La mobilisation du groupe d'appui n°3 « Développement économique et achats socialement responsables » a été coordonnée et organisée par l'ASR Club Île-de-France. Ses actions sont donc présentées dans la sous-partie B) de la partie 4, dans un titre intitulé « La dynamique positive des Achats Socialement Responsables au Grafie »

## 1. Le GA 1 « Mesures sanitaires et activités des SIAE franciliennes »

Le secteur de l'Insertion par l'activité économique a été impacté comme tous les secteurs économiques une crise sanitaire et économique sans précédent liée à la COVID19. Une démarche Task force et des groupes d'appui ont été mis en place dès la fin avril pour mobiliser un suivi et un accompagnement spécifique en mettant toutes les parties prenantes dans une dynamique de travail collectif, afin de traiter les problématiques rencontrées une à une et de lever les freins qui pourraient bloquer un redémarrage du secteur.

Les constats posés collectivement dans le cadre des réunions de concertations IAE entre réseaux IAE et partenaires institutionnels a point un besoin urgent d'accès des SIAE aux masques et autres EPI, et un enjeu d'information et d'appui sur les mesures sanitaires de reprise. Ces difficultés sont identifiées comme des freins essentiels pour assurer l'activité économique et la mise en œuvre du projet d'insertion des SIAE. Par ailleurs, dans le contexte de crise sanitaire et de confinement plusieurs SIAE franciliennes ont fait preuve de mobilisation, d'adaptation et d'innovation en se lançant sur l'activité de production de masques en tissu. Ceci pour maintenir une activité et les salariés en insertion en poste, tout en répondant à un besoin urgent de masques de protection pour l'ensemble des organisations et de la population sur leurs territoires. Un besoin d'appui à la valorisation et à la mutualisation a rapidement émergé au niveau de la vingtaine de SIAE mobilisés.

Le groupe n°1 « mesures sanitaires Covid et activités SIAE », coordonnée par la FAS IDF avec la participation de partenaires du COR IAE et de réseaux départementaux IAE, a impulsé des actions, immédiatement pour répondre à l'urgence des besoins, puis régulièrement pour dans la durée accompagner les problématiques et leurs évolutions au sein des structures.

Les actions de soutien aux SIAE se sont déclinées autour de trois axes :

### 1° Favoriser l'accès et l'approvisionnement des SIAE aux masques sanitaires et aux autres Équipements de protections individuelles (EPI) nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle

Le groupe d'appui a coordonné des actions tout au long de l'année 2020 :

- Distribution d'un don de masques Région IDF aux SIAE (mars-juin)
- 100.000 masques distribués sur les 8 départements en priorisant les SIAE restées en activité pendant le premier confinement ou en réemerge lors du dé-confinement. 210 SIAE bénéficiaires
- Mise en place de solution d'approvisionnement en masques et divers EPI pour soutenir la reprise et le fonctionnement des activités IAE :
- Mutualisation des besoins et distributions des produits dans le cadre de 3 premiers commandes groupées de SIAE pour la période mai -juillet 2020 :
- 70 000 masques jetables homologués, notamment pour des masques en tissus alternatifs lors de la période de grande tension sur les masques (avril/mai)
- 250 bidons de 5L de Gel Hydroalcoolique, 340 bidons de 5 l de produits virucides, 20.000 gants
- Mutualisation des besoins et distributions réalisés dans le cadre de plusieurs commandes groupées de SIAE sur la période septembre – Décembre 2020 :
- 190.000 masques chirurgicaux
- 1500 FFP2
- 500 flacons/Bidons de Gel Hydroalcoolique
- 20000 gants ( pour répondre à la forte tension et hausse des prix sur ce produit)

Au total plus de 250 SIAE d'Île-de-France ont été bénéficiaires de ces opérations sur l'année

## 2° Mobilisation et accompagnement des SIAE sur la mise en œuvre des mesures sanitaires afin d'accompagner la reprise et la poursuite des activités en entreprise »

Le groupe de travail n°1 a mis à disposition de nombreuses ressources et des temps dédiés pour permettre aux SIAE de s'approprier les mesures du protocole sanitaire en entreprise et d'identifier les leviers de mise en œuvre.

Le groupe a notamment piloter les actions suivantes :

-Communications régulières sur l'actualisation du protocole sanitaire en entreprise sur grafie.org et articles dédiés sur la thématique mis en ligne sur grafie.org

-Information sur les aides mobilisables dédiées (aide assurance maladie TPE)

-Actualisation régulière concernant les ressources et des documents du ministère du travail sur un espace dédié au sein de grafie.org

-Information sur les guides, outils, Webinaires accessibles aux SIAE (réseaux, CMIE, INRS, ...)

Information sur les offres d'appui mobilisables en Île-de-France pour les PME (guide panorama de la DIRECCTE IDF (objectif reprise, OPCO...)

-Organisation de sessions de Webinaires ou d'échanges de pratiques pour les SIAE sur les mesures et recommandations appliquées en entreprise, notamment avec notamment l'intervention du Pôle T de la DIRECCTE IDF : les 29 mai 4 juin, 11 juin, 7 juillet 2020

## 3) Promotion et accompagnement des SIAE mobilisées sur la production de masques textiles, et soutien à la structuration de la filière textile IAE en Île-de-France »

Dans un contexte de confinement et de pénurie nationale de masques de protection, certaines SIAE franciliennes se sont mobilisées sur l'activité de production de masques pour maintenir les salariés en insertion en poste, notamment.

Le groupe d'appui opérationnel N°1 a permis d'impulser une action dédiée pour « PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'OFFRE DE MASQUES TEXTILES DES SIAE FRANCILIENNES, ET DE SOUTENIR LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE TEXTILE SIAE »

Ce plan d'action dédié a notamment permis de réaliser :

- Un référencement de l'offre des SIAE d'Île-de-France proposant des masques textiles dit « alternatifs », dès le mois de mai
- Une veille et un partage d'informations auprès des SIAE concernant l'organisation des activités de production de masques textiles (projet Résilience, cahier des charges AFNOR, homologation, évolutions du marché, ...)\*
- Organisation et animation régulières de réunions avec les SIAE concernés pour favoriser le partage d'informations, l'échanges entre pairs et remonter les difficultés rencontrées, les démarches de mutualisation
- Communication auprès de donneurs d'ordre et grand public pour sensibiliser à l'achat des masques produits par les SIAE (Mise en place d'un formulaire de prise de commande, Newsletter, mailing, référencements des offres de masques sur la plateforme Le marché de l'inclusion...), et diffusion d'opportunités d'affaires auprès des SIAE.

## 2. Le GA 2 « Diagnostic et prospective » : comprendre pour agir

Lors du premier confinement, le GAO 2 intitulé Diagnostic et Prospective a été créé, dans l'objectif (1) de mesurer et anticiper les impacts de la crise sur les structures de l'IAE, et (2) au regard de ces impacts, dessiner des pistes de réflexion sur la reprise d'activité.

Dans une situation d'urgence, il nous paraissait capital de comprendre rapidement les effets de la crise, pour y adapter notre réponse. C'est pourquoi, en coopération avec l'ensemble des réseaux départementaux d'Île de France, la DRIEETS et la région, nous avons mené un travail d'enquête auprès des SIAE franciliennes.

Le travail d'analyse s'est traduit par des livrables départementaux, et une synthèse régionale qui est disponible à ce lien : [enquête menée auprès des SIAE d'IDF](#).

Les conclusions du rapport étaient que :

- L'impact de la crise est important pour l'immense majorité des structures. Seules quelques-unes, dont l'activité a pu porter sur la réponse à la crise (hébergement d'urgence par exemple), avaient vu leur activité augmenter, toutes les autres avaient connu une baisse d'activité importante conduisant à une baisse de chiffre d'affaire.
- On pouvait anticiper une aggravation des difficultés autour de la rentrée 2020, du fait de l'épuisement des fonds de trésorerie des structures à cette date là. A ce titre le FDI 1 est arrivé au moment opportun

Ce rapport a servi à comprendre l'impact de la crise en Île de France, les résultats étant utilisées lors des réunions de travail des différents partenaires gravitant autour de l'IAE afin d'objectiver la situation vécue par les SIAE. Ils ont servi aux réseaux, dans leur construction des plans d'actions pour 2020-2021, pour représenter et défendre les structures de l'IAE.

Ce travail mené, nous sommes passé à la partie plus prospective de notre mission. Dans un contexte où un certain nombre d'activité étaient à l'arrêt, où nous percevions que pour une partie d'entre elles, il serait compliqué de les reprendre comme avant, nous avons eu la volonté d'explorer des pistes de nouvelles activités pour les SIAE.

Notre démarche a donc été d'étudier les besoins sociaux en Île-de-France, et de déterminer dans quelle mesure des SIAE pourraient construire des activités pour y répondre. Nous voulions déterminer quels besoins la crise a aggravé, et quels besoins la crise a créé, comment ces besoins s'articulent en IDF. Il s'agissait par ailleurs part de valoriser ce qui était déjà fait par les SIAE, mais également d'inspirer, de susciter des idées développement de structure en réponse à ces besoins.

Le travail de prospective s'est traduit par notre [dossier d'étude des besoins sociaux](#). En plus d'éclairer le GRAFIE pour son positionnement pour le développement de l'IAE au service des territoires, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que la démarche du dossier a inspiré certaines SIAE dans la construction des projets qu'elles ont l'opportunité de présenter dans le cadre du FDI 2.

### 3. Le GA n°4 « Poursuite des parcours d'accompagnement »

Les mesures mises en place pour contrer la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont demandé de grands efforts d'adaptation et de recherche de solutions. Si la perte d'activité liée à la production économique a pu être en partie compensée via le dispositif d'activité partielle, les activités d'accompagnement social et professionnel, au cœur de la mission d'une SIAE, ont été bouleversées.

Pour répondre aux difficultés des structures et les accompagner au mieux, dans le cadre de la cellule de crise, appelée Task force IAE, le GRAFIE a mis en place, dès le premier confinement, cinq groupes d'appui opérationnels thématiques, portés par ses réseaux membres. CHANTIER école Île-de-France coordonne le **groupe d'appui n°4, dédié à la Poursuite des parcours d'accompagnement**, constitué d'acteurs institutionnels (DIRECCTE : UR et une UD, Pôle Emploi, un Conseil départemental), d'acteurs de terrain (accompagnateurs sociaux et professionnels) et d'autres réseaux.

Le Groupe d'appui s'est réuni pour la première fois le 7 mai 2020 et, depuis, une dizaine de rencontres a suivi, avec une fréquence adaptée au contexte.

Ces réunions ont nécessité du temps de préparation en amont, afin de rassembler les problématiques constatées. Les diverses contributions ont permis l'identification des axes de travail, au fur et à mesure des évolutions de la situation.

Les principales problématiques identifiées :

- L'interruption des parcours d'insertion, sur l'accompagnement social : mise en exergue des problématiques de logement, lorsque de mesures d'isolement étaient nécessaires ; difficulté à interagir efficacement avec les salariés dans un fonctionnement à distance
- L'interruption des parcours d'insertion, sur l'accompagnement professionnel : définition des projets professionnels / bouleversement des secteurs dits « en tension », changements dans les perspectives des personnes, impossibilité de faire des PMSMP, etc.
- L'injonction au télétravail, impossible dans une grande majorité des activités des SIAE
- L'interruption des formations qui, dans l'urgence, ne pouvaient pas s'adapter à des modalités distancielles d'une manière pertinente, suivant les contenus et objectifs visés
- Des situations de stress liées à la nécessité d'intégrer et de gérer les contraintes et mesures de prévention dans un contexte de manque de matériel sanitaire, et des absences pour cause de maladie possible ou avérée.

Des actions ont été mises en place, afin de s'adapter aux nouveaux besoins et enjeux rencontrés par les SIAE :

- Adaptation des actions de professionnalisation portées par CHANTIER école Île-de-France pour le GRAFIE pour être suivies à distance.
- Montage de nouvelles actions de professionnalisation, à partir des conséquences de la crise sanitaire sur les salarié.e.s, identifiées par les SIAE, comme les questions liées à l'enfermement ou la dépendance.
- Constitution, par CHANTIER école Île-de-France, et diffusion générale (toutes SIAE et partenaires du groupe d'appui) d'un kit d'outils de gestion de la santé et la sécurité au travail en situation de crise, mis à jour régulièrement.
- Création de groupes d'échanges de pratiques (par plusieurs membres du GRAFIE), où les salariés permanents pouvaient faire part de leurs besoins et problématiques, et échanger sur des adaptations mises en place dans les structures.



- Identification des pratiques d'intégration d'outils numériques permettant un suivi, *a minima*, des salariés en parcours ; réflexion sur les modalités et conditions de diffusion de ces pratiques, comme un moyen d'enrichir l'accompagnement.

Le Groupe d'appui **Poursuite des parcours d'accompagnement** a permis de mettre en exergue le caractère central de la mission d'accompagnement des structures, à un moment où les inquiétudes se dirigeaient, avant tout, vers les difficultés financières.

Les temps de travail du GA n°4 ont permis d'identifier la capacité d'adaptation et de résilience des SIAE et de leurs salariés, et la volonté constante de chacun de tirer les apprentissages d'une telle crise.

## 4. Un GA 5 pour aider les SIAE à passer le cap

La constitution du groupe d'appui « soutien aux SIAE connaissant de grandes difficultés » a pris du temps sur le calendrier des actions Task force dans la mesure où les premiers signaux de faiblesse de certaines SIAE sont remontés lentement au fur et à mesure des remontées des situations par les partenaires. Les premières remontées des UD ont essentiellement ciblé les SIAE des territoires 75 – 93 et 94. De ce fait un tableau partagé sur Google destiné à identifier et suivre les SIAE a été mobilisé par très peu d'UD. Des SIAE ne se sont manifestées que dans des situations critiques. Une EI de Paris a fermé ses portes, la crise ayant eu un effet d'accélérateur des difficultés structurelles qu'elle connaissait. C'est regrettable à l'heure où de très nombreuses aides financières pouvaient être mobilisées. Les SIAE ont pris le temps d'analyser les différents outils d'aide proposés avant de les mobiliser (PGE, fonds résilience...). Les attentes du FDI-1 ont été privilégiées. Le GA5 a continué ses actions de partage d'informations et d'analyse jusqu'à la fin de l'année au moyen de nombreuses publications d'informations sur les aides et outils financiers mobilisables par les SIAE franciliennes sur le site du GRAFIE. L'ambition reste en 2021 de constituer une cellule de veille sur les situations et de maintenir la veille informative sur les outils financiers liés ou non à la crise.

Les actions mises en œuvre :

- Mise en place et animation d'un groupe d'appui mensuel + mobilisation d'acteurs partenaires (France Active-Garances- réseaux départementaux IAE)
- Construction d'un outil d'information partagé destiné à identifier les SIAE en difficultés et l'actualiser (tableau Google doc) : une vingtaine de SIAE référencées.
- Élaboration, diffusion et actualisation d'un outil d'information répertoriant les outils financiers mobilisables en Île de France par les SIAE
- Participation à des conférences de financeurs locaux (UD 94)
- Diffusion d'informations sur les travaux du GA5 (newsletters Grafie – Visio...)
- Information des SIAE sur la mobilisation du FDI-1 et FDI-2
- Rester en vigilance sur les situations critiques sur la fin de l'année.

Sur la période de Mars à décembre dix réunions de groupe ont été organisées par la FEI-idf pour 13 participants et une vingtaine de SIAE ont été identifiées.

## B) Des actions en continuité de la stratégie IAE 2018 - 2020, adaptées à la crise

### 1. Une J-IAE 2020 sur le thème de la résilience et du rebond

En 2020, le rendez-vous incontournable a été organisé sous un format inédit pour s'adapter au contexte de la crise. Cependant, la JIAE a rempli son objectif de mobilisation de l'ensemble de l'écosystème IAE régional grâce à une forte mobilisation en trois temps : deux matinales d'ateliers et une plénière de clôture, afin de revenir sur le contexte exceptionnel que nous avons tous connu ces derniers mois. Ainsi, ce rendez-vous a de nouveau pu mobiliser et donner la parole aux SIAE, réseaux et partenaires autour d'un thème : « Résilience et Rebond ».

#### Retour sur les ateliers ...

6 ateliers ont permis d'analyser les impacts de la crise sur les SIAE, leurs salariés et leur situation économique, valoriser des initiatives et capacités de résilience, ainsi que mettre en lumière les actions impliquantes de réseaux et partenaires, autour des 2 grands thèmes suivants :

- Les filières et la crise, la capacité de rebond de l'IAE, avec 3 ateliers sur : le développement de l'offre d'insertion dans la région, l'utilisation des achats responsables comme levier de relance pour l'IAE et les interventions en fonds propres comme outils financiers permettant le changement d'échelle.
- La capacité de résilience des SIAE, avec 3 ateliers sur : la capacité d'adaptation des SIAE pendant la crise, la continuité apportée à l'accompagnement de leurs salariés, ainsi que la plateforme de l'inclusion comme nouveau mode d'accès à l'IAE.

#### Des réponses sur l'accompagnement de l'IAE par l'État

Le 19 novembre, la plénière débutait par l'intervention de Mario Seeboth qui, après avoir défini le terme de résilience, soulignait la forte capacité de réaction et d'adaptation de l'IAE régionale en lien avec ses partenaires. Le GRAFIE, lui-même, s'est mobilisé en constituant une « task-force », afin d'appuyer les SIAE dans la préservation de la santé et de la sécurité des acteurs et de soutenir la viabilité de leur structures. Le rebond de l'IAE passe aussi par le développement de l'offre d'insertion grâce aux outils financiers de l'État (FDI) et de la Région, mais également par un accompagnement à la création de postes en lien avec les besoins des territoires. Pour cela, une approche par bassins d'emploi paraît pertinente pour 2021, notamment pour développer les achats socialement responsables. Dans ce sens, Sandrine Hervé, responsable du partenariat à la Direction régionale de Pôle emploi, soulignait la nécessaire fluidité du sourcing des publics éligibles à un parcours d'insertion facilitée par la plateforme inclusion et l'engagement de Pôle emploi dans le suivi des parcours. Cette JIAE fut aussi l'occasion pour Monsieur Emmanuel BEZI, Responsable du Département des politiques de l'emploi Direccte Île-de-France, d'apporter des éléments de réponses sur l'accompagnement par l'État, via les dispositifs FDI 1 et 2. En effet, après avoir accordé 12 millions d'euros dans le cadre du FDI Rebond pour soutenir les plus de 400 SIAE et leur permettre de faire face aux effets du premier confinement, le FDI développement en cours d'instruction privilégiera la création et le maintien des offres d'insertion. Les 271 dossiers déposés sont le signe d'une dynamique réenclenchée, même si les budgets prévus nécessiteront de faire le choix de

mise en œuvre rapide des projets. Les annonces pour 2021 permettront d'amplifier le mouvement dans le cadre d'une redéfinition de la stratégie régionale de l'IAE. « La dynamique de l'IAE a été lancée avec le pacte d'ambition, elle doit rester vivante cette année et l'an prochain ».

### Plus d'une centaine de participants

Au final, près de deux cents participants (SIAE, réseaux et partenaires) ont été au rendez-vous pour chaque matinée sur les divers ateliers proposés et pour la plénière. Une certitude à l'issue de ces échanges, la crise a affecté les SIAE avec plus ou moins d'intensité, en fonction des secteurs notamment, mais la capacité de résilience des SIAE et le rôle moteur de l'IAE dans la crise sanitaire, économique et sociale actuelle ont été démontrés.

Nous savons que l'insertion par l'activité économique propose des solutions concrètes et durables pour accompagner à l'emploi des personnes exclues du marché du travail, constituant ainsi une véritable réponse aux enjeux sociaux du monde contemporain. Dans le même temps, les acteurs de l'IAE sont soucieux des enjeux écologiques actuels qui nécessitent de repenser nos façons de produire et de consommer. C'est par sa volonté de lier les aspects sociaux et environnementaux que le GRAFIE anime depuis quatre ans maintenant la filière IAE de l'économie circulaire.

## 2. La filière IAE et numérique en Île-de-France : un développement crucial dans la période

Avec le soutien de la DIRECCTE, dans le cadre du GRAFIE, CHANTIER école Île-de-France est pilote du Groupe de Travail SIAE et Numérique, et compte sur l'appui de la fédération des Entreprises d'insertion.

L'idée initiale de ce groupe de travail, composé essentiellement d'ACI et d'EI ayant comme support de production une activité du (vaste) champ du numérique, était de mieux appréhender les spécificités des SIAE de ce secteur, et de définir des perspectives de développement. En effet, ce secteur soulève beaucoup de débats et d'enjeux, sans pour autant compter sur une grande visibilité dans l'IAE ou dans le numérique. En 2019, par exemple, un panorama et un plaidoyer ont été produits et diffusés aux partenaires institutionnels.

Entre fin 2019 et début 2020, de nouvelles rencontres individuelles des membres du GT numérique ont été organisées afin d'actualiser la connaissance des enjeux de leurs structures. La crise sanitaire a impacté le rythme de ces rencontres ainsi que la possibilité d'organiser des temps communs de réflexion. De plus, les différents confinements de 2020 ont accentué la nécessité d'agir pour la réduction de la fracture numérique et d'accompagner les SIAE dans l'intégration interne d'une culture numérique.

Pour répondre à ces nouveaux objectifs, nous avons produit :

- Un kit pour l'accompagnement à distance des personnes en parcours d'insertion : <http://www.grafie.org/siae-et-numerique-le-kit-de-l-accompagnement-a-distance>
- Une vidéo pour tenter de répondre au besoin des structures sur l'accompagnement numérique <https://www.youtube.com/watch?v=3u2nxdA2V9g&t=2s>

Enfin, en lien avec des acteurs régionaux de la médiation numérique, une réflexion a été engagée, afin d'identifier, rassembler et/ou construire des outils pour permettre l'intégration d'une pratique numérique au sein des SIAE et donc, à terme, la montée en compétences numérique des salariés permanents et en parcours d'insertion.

### 3. La dynamique positive des Achats Socialement Responsables au Grafie

Créé en janvier 2020 de la volonté du Grafie et de ses réseaux, l'ASR Club Île-de-France est un outil pragmatique de promotion des Achats Socialement Responsables par la mutualisation des actions. Porté et animé par le Grafie, l'ASR Club IdF favorise, oriente, préconise et accompagne les actions à mener par les donneurs d'ordre et acheteurs en direction du secteur de l'insertion. L'ASR Club a également pour mission de favoriser les échanges entre les SIAE, les D.O. et les partenaires, l'accès aux marchés publics et privés. Par l'intermédiaire de ses missions et actions, l'ASR Club IdF apporte également les connaissances nécessaires aux structures pour aborder efficacement les marchés publics et privés.

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire à vue les objectifs de l'ASR club sensiblement évoluer et notamment en accélérant singulièrement le rythme des actions menées. En effet, le Grafie a mis en place avec la Direccte et la Région IdF, la Taskforce et l'ASR club à pris en charge l'animation du Groupe d'appui N°3 « ASR et développement économique.

Durant l'année 2020 et conformément aux objectifs de l'ASR club, les réseaux départementaux (ou faisant office sur les territoires non pourvus) ont répondu présent pour participer aux travaux du groupe sur les ASR. **(EPEC, Sinacté, Activity 78, Act'ESSonne, Crépi 92, Inser'Eco, RIAE 94 et Voie 95)**

#### 1/ Actions en direction des SIAE sur 2020 :

Une veille des marchés hebdomadaire a été mise en place et diffusée par les réseaux du Grafie, les réseaux départementaux et partenaires. Plus de **35 lettres envoyés pour environ 850 marchés** « Accessibles ».

Accompagnement accès marchés et GME **(18 structures concernés)**

Réunions de travail ASR – Club **(11 réunions sur 2020 dont 4 avec les réseaux dpt)**

Un cycle de webinaires « Techniques » est mis en place sur 2020 :

- Diversifier ses modes de ventes « Digital et Marketplace » **(28 structures présentes)**
- Comment aborder les fondations et utiliser le mécénat » **(42 structures présentes)**
- Le sourcing et la prospection commerciale pour les SIAE **( 25 structures présentes)**

Une formation portée par la FAS en direction des Structures « Accès aux marchés publics » (12 structures présentes)

Intervention formation « communication et prospection » **(Chantier-Ecole 11 et 17 juin)**

Engagement sur la construction de la filière IAE Cycle **(10 structures - 8 D.O. – 4 partenaires pour 5 réunions et groupe de travail)**

#### 2/ Actions en direction des acheteurs et donneurs d'ordres sur 2020 :

Présence active au Meet-Up de la Solidéo **(Stand Macs – 25 mars)**

Création d'un service « Sourcing » pour les acheteurs avec une ligne téléphonique et mail dédiés **(22 sollicitations)**

Création de fiches sourcing par branches métiers **(Espaces-vert, Cycle, BTP, Traiteurs, Nettoyages)**

Mise en place d'un groupe de travail « Frise de marché » **(GIP Maximilien - Isis - Urtie - Macs - Direccte - PFRA - SGP)**

Intervention « Sourcing » auprès de D.O. (**SGP – RATP – CASVP – PFRA – SNCF – Région – Paris Habitat**)

Entame de collaboration avec des entreprises du secteur privé ou semi-public : (**ATOS, AgroParis-Tech, Siemens, Viatech, BE-coming,**)

### 3/ Actions avec les partenaires sur 2020 :

Partenariat actif au sein de la Macs (**8 réunions points partenaires – 7 Copil – 4 interventions de formation IAE sur les marchés réservés**)

OpenMap 2020 en distanciel (**Novembre**)

Participation aux conventions d'affaires de la Cress Idf (**6 février : Bois Colombes – 5 novembre Boucle de seine 78**)

Présentation de la mission ASR du Grafie auprès des U.D. (**75 – 92 – 95**)

Participation aux réunions de travail « Plateforme de l'inclusion » (**15 juin – 12 Aout – 2 septembre**)

Présentation de l'IAE en Idf auprès du réseau « La France une chance » (**75 – 93 – 94**)

### 4/ Moyens pour l'exercice 2020

- 1 Chargé de mission Grafie : Vincent Müller
- 5 Chargés de mission réseaux Grafie :
  - **Coorace** : Fatou Bitra puis Nicolas Auzière
  - **CNLRQ** : Emilie Scoccimarro puis Hélène Vidaud
  - **Chantier-Ecole** : Maximilien Lambert puis Eva Giaoui
  - **FAS** : Laureen Planchon / Steven Marchand
  - **FEI** : Thibault Foldesi puis Antoine de Metz

## 4. La mission régionale « Passerelle Entreprises »

La mission régionale IAE « Passerelle -entreprises » du Grafie, coordonnée par la FAS IDF, s'adresse aux 437 SIAE franciliennes. Elle accompagne les enjeux de sorties de parcours IAE par l'appui à la structuration de partenariats avec les entreprises. En collaboration avec les réseaux régionaux et départementaux de l'IAE, elle vise un double objectif :

- Promouvoir les compétences des salariés IAE auprès des employeurs et favoriser les mises en relation auprès d'employeurs ou de réseaux d'entreprises en Île-de-France
- Favoriser l'accès à des emplois pérennes pour les personnes en fin de parcours d'insertion IAE

En 2020, les actions se sont déclinées autour des 4 axes suivants :

### Sensibilisation des entreprises et des acteurs intermédiaires en Île-de-France sur les SIAE et les solutions de recrutements mobilisables auprès du secteur IAE

- Présentation de la mission régionale « passerelle entreprises » lors du Séminaire DIRECCTE IDF à destination des acteurs économiques et de l'emploi : 10 mars 2020,
- Intervention de la mission passerelle entreprises (FAS IDF) à la CCI de Paris le 23.09.2020

- Réunion de travail pour présenter les solutions et partenariats recrutement IAE avec le pilote programme Région Entreprises/structures inclusion (SOS Consulting) le 5.3.2020
- Participation aux TROPHÉES DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL POUR L'INCLUSION DANS L'EMPLOI du club La France une chance, les entreprises s'engagent du Val d'Oise : mars 2020
- Participation de la mission régionale « passerelle entreprises » aux « rencontres entreprises » organisées à Paris par l'EPEC
- Référencement des solutions de recrutement proposées par l'IAE et la mission régionale au sein de l'annuaire « partenaires emploi » produit par la DIRECCTE IDF à destination des GEIQ en Île-de-France
- Sensibilisation d'une quarantaine d'entreprises sur les solutions de l'IAE pour accompagner les recrutements

Animation et mise en œuvre des partenariats avec des entreprises, clubs, branches professionnelles, et mobilisation des SIAE sur des dynamiques territoriales autour de ces enjeux

- Une trentaine d'opération de partenariats entre SIAE et entreprises accompagnées sur des parcours d'accès à l'emploi d'insertion dont mises en relation sur des offres d'emploi dans plusieurs domaines d'activités : Restauration (en début d'année) , Espaces verts, Propreté, Service à la personne, Logistique, Grande distribution,
- Promotion des projets territoriaux de rapprochements entre entreprises et acteurs de l'emploi auprès des SIAE : Comité Technique Emploi (CTE), Paris, Action Emploi CCI 92, La France une chance 77, Ouvre moi ta boîte 95, ...
- Organisation d'une rencontre régionale, en visio-conférence le 3 décembre 2020 autour de la mission « passerelle entreprises » intitulée « IAE & INCLUSION DURABLE EN ENTREPRISE : INNOVER POUR RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE » :
- **Animation, en matinée, d'une table ronde** avec des SIAE et des acteurs du monde de l'entreprise, intitulée « *Quelles collaborations entre entreprises-IAE pour des alliances réussies sur l'emploi ?* » 80 participants (SIAE, entreprises, acteurs de l'emploi)
- **Organisation et animation, l'après-midi, de 4 ateliers thématiques avec des témoignages et des échanges de pratiques entre SIAE et entreprises :**
  - Innover pour réussir l'inclusion en entreprise de personnes réfugiées
  - Co-évaluer les compétences du candidat pour réussir leur intégration professionnelle
  - Co-construire de nouvelles approches pour mobiliser et qualifier sur les métiers à potentiel
  - Stéréotypes et inclusion : comment mieux communiquer et changer les représentations ?
  - ✓ 70 participants mobilisés.
- Outillage et développement des échanges de pratiques des SIAE sur les partenariats «entreprises à visée de recrutement»
  - Organisation d'une formation de 3 jours à destination des SIAE pour développer des partenariats entreprises sur l'emploi: 25&26 novembre et 16 décembre 2020 : → 13 participants SIAE formés au développement de partenariats entreprises
- Enrichissement de l'espace dédié à la mission « passerelle entreprises » sur le site grafie.org : 13 fiches de bonnes pratiques sur le développement de partenariats SIAE et entreprises mises en ligne et 4 « fiches de restitution » des ateliers de la journée « passerelle entreprises » 2020

## 5. Un premier bilan pour l'action du Grafie face aux discriminations dans l'IAE

Les discriminations existent partout, en particulier dans le milieu professionnel, et le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) n'y échappe pas. Ces discriminations peuvent prendre de multiples formes dans l'IAE : discriminations de la part des clients, propos et attitudes hostiles au sein des structures, prescriptions basées sur des stéréotypes...

Les structures d'insertion ont pour mission d'accompagner les personnes les plus en difficulté dans la société, dans une perspective de revalorisation de la personne. Prendre en compte les enjeux liés à la lutte contre les discriminations s'inscrit dans cette mission fondamentale.

En 2020, le GRAFIE a pris ce sujet à bras le corps et proposé des actions pour accompagner les structures d'insertion franciliennes. Coorace Île-de-France, dans le cadre de cette mission s'est doté depuis 2019 d'une chargée de mission lutte contre les discriminations à destination des SIAE de la région. L'objectif de cette mission est de mener une réflexion globale sur le sujet et d'outiller les structures. Elle est. Un guide pratique « Lutter contre les discriminations dans les SIAE » a été publié en juin 2020. Il permet de donner des pistes concrètes dont peuvent s'emparer les structures pour mettre en place des actions à leur niveau.

Pour aller plus loin, il nous paraît indispensable de sensibiliser et d'accompagner les structures. C'est pourquoi nous avons développé en 2020 une expérimentation sur un modèle d'accompagnement court incluant une sensibilisation, un diagnostic et des conseils de pistes d'actions, avec pour objectif de pouvoir, dès 2021, en faire profiter toutes les SIAE d'IDF.

L'objectif est avant tout de rendre visible le sujet de la lutte contre les discriminations, et d'inciter les acteurs de l'IAE à se mobiliser et prendre en compte ces enjeux dans leurs pratiques professionnelles.

Parce qu'agir pour l'insertion ne peut s'envisager sans comprendre et lutter contre les discriminations, nous continuerons de nous mobiliser pour que l'IAE soit un secteur où chacun se sente en sécurité et où l'on construit une société plus inclusive. Comme en 2018, Coorace Île-de-France a continué de s'engager en 2019 sur l'aide à la valorisation de l'utilité sociale et territoriale des structures franciliennes de l'insertion économique.

## 6. L'accompagnement des SIAE sur la prise en charge des publics spécifiques : les actions menées sur le public Réfugiés & autres BPI

La stratégie IAE francilienne a défini de priorités pour améliorer l'accès et l'accompagnement de publics spécifiques (réfugiés, personnes handicapées...) dans les SIAE franciliennes. D'autre part la stratégie de lutte contre la pauvreté encourage les acteurs de l'emploi et les structures du social à travailler de manière décloisonnée et pluridisciplinaire pour agir globalement sur la levée des freins à l'insertion. Une action dédiée, cordonnée par la FAS Île-de-France a été mis en œuvre dans le cadre du plan d'actions GRAFIE 2020, afin d'outiller les SIAE sur des problématiques spécifiques à certains publics et mobiliser des partenaires ressources pour agir sur la levée des difficultés rencontrées par ces publics. Le volet principal de l'action a ciblé les publics « bénéficiaires d'une protection internationale » (BPI) (réfugiés, etc...).

L'action a permis d'accompagner les SIAE sur plusieurs difficultés spécifiques pour ce public : Apprentissage du français, Instabilité de l'hébergement pour certaines personnes freinant le parcours d'insertion, freins au parcours d'insertion lié à des troubles psychiques, méconnaissance du statut de BPI et des difficultés administratives. Par ailleurs l'action menée a permis de favoriser l'interconnaissance avec les dispositifs spécifiques de soutien aux parcours d'intégration des publics BPI, notamment le PIB BPI



Les actions menées en 2020 auprès des SIAE franciliennes se sont déclinées notamment à travers :

- 6 réunions d'information collective sur la question de l'intégration des personnes BPI, avec 33 SIAE touchées par ces actions
- 2 réunions sur l'apprentissage du français à distance (23 juin et 17 décembre – une demi-journée à chaque fois) ;
- 2 réunions sur la levée des freins périphériques à l'emploi des BPI (7 juillet et 10 septembre – une demi-journée à chaque fois) ;
- 2 réunions de présentations des lauréats du programme dédié « PIC IPR en Île-de-France » (8 juillet et 18 décembre)

Un kit sur les dispositifs dédiés aux publics BPI à destination des SIAE franciliennes a été diffusé sur grafie.org, avec également une actualisation du kit spécifique sur les lauréats de la 3ème vague du PIC IPR.

## 7. Le titre ETAIE

Le titre E.T.A.I.E. est inscrit au R.N.C.P.<sup>4</sup> avec une certification homologuée de niveau 4 (*dernier arrêté en date du 7 juillet 2017, publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017*), et figure sur la liste nationale des formations éligibles au Compte personnel de formation (CPF) définie par la branche des ACI.

Le détenteur du titre E.T.A.I.E., la Fédération des acteurs de la solidarité, met en place une instance qui réunit les coordinateurs régionaux. Ces derniers se sont réunis à 9 occasions en 2020, avec l'objectif de formaliser les pratiques liées à la coordination de la formation, ainsi que de participer à son développement.

### Le rôle de coordination

CHANTIER école Île-de-France assure, pour le compte du GRAFIE, le suivi des promotions ETAIE en Île-de-France et participe aux réunions nationales de coordination à la F.A.S. nationale, en lien avec l'administrateur référent.

### La mise en place de la formation, qui implique :

- L'élaboration du contenu de la formation avec les Organismes de Formation prestataires sélectionnés
- La communication autour de la formation (courriers/courriels d'information, contacts avec les personnes intéressées, réunions d'information collectives)
- Le recrutement des stagiaires et la validation de leur candidature par la commission
- La formation du jury d'admission et l'organisation des épreuves (remise des écrits et soutenances)
- Les réunions régulières avec la coordination nationale de la formation, qui rassemble le détenteur du titre et les coordinateurs régionaux
- La participation au dossier de renouvellement du titre au RNCP en assurant le suivi des stagiaires des promotions précédentes.

### Le suivi de la formation, qui implique :

- des réunions régulières avec COORACE Formation, qui mène une grande partie des interventions de formation
- la réponse aux sollicitations des stagiaires, de leurs tuteurs et de leurs employeurs

4 R.N.C.P. : Répertoire National des Certifications Professionnelles

- une visite intermédiaire par stagiaire avec l'employeur et le tuteur, sur site, puis un bilan de ces rencontres
- la construction et co-animation des journées de régulation avec stagiaires et tuteurs
- des courriels et courriers envoyés mensuellement aux employeurs, tuteurs et stagiaires (convocations à chaque semaine de formation, feuilles d'émargement, bilan).

#### Le suivi administratif et financier, qui implique :

- la rédaction et le suivi des conventions de formation et leur paiement
- le suivi des remboursements par les OPCO.

#### Le suivi des promotions E.T.A.I.E.

### **Suivi de la promotion ETAIE I I**

La onzième session a démarré le 26 novembre 2019, et arrivera à son terme en 2021. Les dates clés de l'année :

- 1 Journée de régulation : 18 septembre
- 8 Visites intermédiaires en 2020.

En 2020, 3 regroupements entre mars et mai ont dû être reportés en raison de la crise sanitaire. Pendant la période de confinement, CHANTIER école Île-de-France a assuré un suivi téléphonique avec les stagiaires et les structures, l'accompagnement aux écrits à distance étant poursuivis.

Les visites intermédiaires ont démarré, avec décalage également, et elles se poursuivront en 2021.

Une demi-journée d'initiation aux outils de la visioconférence a été construite par CHANTIER école Île-de-France, avec COORACE Formation et ajoutée au programme, afin d'enrichir le panel d'outils dont les encadrants disposent pour exercer leurs fonctions.

Enfin, notre région a été pilote de l'intégration de la méthodologie de la Formation en situation de travail. À ce titre, un module expérimental de 3 jours a été inclus dans le Bloc de compétences 2 « Former en situation de production ».

Des travaux d'analyse et partage se sont tenus en 2020 et se poursuivront en 2021, afin d'intégrer ce contenu dans les référentiels liés au titre ETAIE.

### **Organisation et recrutement de la promotion ETAIE I 2**

Le report des séances de la promotion ETAIE I I pour cause de pandémie a décalé la date de fin de la formation à avril 2021.

Pour la promotion ETAIE I 2, dont le démarrage est prévu au deuxième semestre 2021, des réunions d'information collective ETAIE ont été organisées. L'information sur la formation, ainsi que les dates des réunions d'information sont communiquées sur le site internet du GRAFIE et par les Newsletters.

- Les inscriptions des stagiaires s'organisent selon la procédure suivante :
- contacts téléphoniques ou première rencontre
- entretien de positionnement : visite de la structure et entretien avec le stagiaire et l'employeur, voire le tuteur
- instruction du dossier d'admission par le coordinateur régional,

- validation par une commission régionale d'admission (avec l'un des membres du GRAFIE, à définir) puis par le responsable national,
- confirmation de l'admission, désignation du tuteur si cela n'avait pas été fait
- signature de la convention de formation
- règlement avant le démarrage de la formation.

Une fois la formation démarrée, la coordination assure la **mise en place et l'aménagement de la formation**, qui comprend les actions suivantes :

- des réunions régulières avec les coordinateurs de la formation à COORACE, et avec les autres intervenants, et points à distance et en marge des temps d'échange avec les stagiaires
- réflexion pour la constitution du jury et recherche d'un lecteur des notes préparatoires
- La coordination assure également le **suivi des stagiaires, en cherchant à impliquer à la fois leur tuteur et leur employeur**, pour veiller au bon fonctionnement de « l'alternance intégrative » qui fait la richesse de la formation. Cette mission comprend les actions suivantes :
- animation de 2 temps d'échanges informels avec les stagiaires à chaque semaine de formation, tous les mardis matin et vendredis midi, pour répondre à leurs sollicitations
- construction et co-animation des journées de régulation avec stagiaires et tuteurs pour faire le point sur la progression de la formation et l'implication des tuteurs
- contacts téléphoniques et courriel réguliers avec stagiaires, tuteurs et employeurs pour répondre à leurs sollicitations
- des courriels et courriers envoyés mensuellement aux employeurs, tuteurs et stagiaires (convocations à chaque semaine de formation, feuilles d'émargement, bilan).

### La participation au jury du Certificat de Spécialisation « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation »

Le Réseau Cocagne et le CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) se sont associés pour créer une formation à double compétence en maraîchage biologique et insertion professionnelle. Elle mène à l'obtention du Certificat de Spécialisation « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation », de Niveau 4, délivré par le Ministère de l'Agriculture.

L'obtention d'une partie du titre ETAIE est comprise dans cette formation.

Dans ce cadre, CHANTIER école Île-de-France, via une administratrice, a participé à la soutenance du certificat en août 2020.

### L'accompagnement à la VAE

Un accompagnement à la certification par la V.A.E.<sup>5</sup> est possible, et proposé sur 24 heures, en Île-de-France.

Des réunions d'information peuvent être organisées, en fonction des sollicitations. Il n'y a pas eu de demande spécifique d'accompagnement en 2020.



5 V.A.E. : Validation des Acquis de l'Expérience

# V/ LE RÔLE DU GRAFIE DANS LA MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PIC-IAE

De novembre 2019 à septembre 2020, puis d'octobre 2020 à décembre 2021, la DIRECCTE Île-de-France a confiée au GRAFIE, en tant que pilote et, au FLES de Paris, en tant qu'opérateur, une mission d'appui à la mise en œuvre du PIC-IAE en Île-de-France.

CHANTIER école Île-de-France en assure la coordination au titre du GRAFIE.

Cinq axes cadrent la mission :

## Axe 0 : La coordination

Cet axe s'est traduit par une concertation entre CHANTIER école Île-de-France, le FLES de Paris et COORACE Île-de-France, afin de fluidifier les actions et les présenter lors des comités de pilotage.

Une réunion de coordination mensuelle a été instaurée, en amont des instances de pilotage, afin de faciliter la circulation des informations entre tous les opérateurs de l'action, à savoir CHANTIER école Île-de-France, le FLES de Paris, COORACE IDF, FEI Île-de-France et FAS IDF.

## Axe 1 : Informer et rendre visible l'offre de formation pour les salariés en insertion et accompagner les SIAE

La communication sur l'offre de formation disponible pour les salariés en insertion avec les OPCO notamment :

- la Newsletter sur le site [www.grafie.org](http://www.grafie.org) qui propose des articles de fond et répond aux questions que se posent les responsables des SIAE (mise en œuvre de projets, financement). 3 Newsletters ont été publiées par COORACE IDF, depuis fin janvier 2020 et ont été alimentées par la DIRECCTE IdF, CHANTIER école Île-de-France, le FLES et COORACE IDF ( [www.grafie.org/archive-toutes-les-newsletters-edec-iae](http://www.grafie.org/archive-toutes-les-newsletters-edec-iae) ).
- L'accompagnement des SIAE dans le montage de leurs projets de formation.

Afin d'accompagner au mieux les SIAE, des rencontres se sont tenues avec les OPCO et les réseaux départementaux en bilatéral (CHANTIER école Île-de-France/FLES/OPCO).

L'objectif de ces rencontres : éclairer le fonctionnement des OPCO, les modalités de mutualisation, d'avoir les premières informations sur leur enveloppe disponible, le partenariat envisagé pour le montage d'actions mutualisées sur les savoirs de base en Île-de-France.

Le montant des enveloppes dont les OPCO pouvaient disposer, de même que les modalités de financement, restant inconnus, la poursuite de ces entretiens a été suspendue début mars dans l'attente d'une meilleure visibilité.

Parallèlement, les rencontres avec les réseaux départementaux ont éclairé les besoins locaux en formation

et les conditions de faisabilité des formations. Cela a aussi permis de nouer des relations personnalisées et de communiquer auprès des structures.

## **Axe 2 : Contribuer à l'élaboration du plan de formation régional pour les salariés en insertion porté par les OPCO en mutualisant l'offre et en capitalisant la remontée de besoins**

- A partir des formations demandées de façon récurrentes à l'ensemble des OPCO, rechercher la mutualisation, en privilégiant les métiers qui recrutent.
- CHANTIER école Île-de-France engage des actions certifiantes concernant les métiers en tension, et le FLES des actions linguistiques mutualisées sur les territoires en demande (92 et 77) en lien avec les réseaux IAE départementaux.
- Lancer l'appel à propositions pour une offre de formation certifiante/qualifiante :

Pour préciser le contenu de cet appel, examiner certains éléments s'avérait nécessaire :

- ✓ Analyser des profils des salariés en SIAE (à partir des données fournies par la Direccte) et des besoins en métiers non qualifiés (BMO Pôle Emploi)
- ✓ Exploiter les travaux de CHANTIER école (2016/2018).

L'examen du BMO Pôle Emploi a permis de déterminer les métiers non qualifiés les plus sensibles (Agent de sécurité, Agent polyvalent de restauration/Cuisinier, Employé de libre-service, Ouvrier de production horticole/Ouvrier du paysage, Aides à domicile, Peintre et décorateur en bâtiment, opérateur de tri/ opérateur de collecte/ agent de nettoyage urbain).

Nous avons alors interrogé les responsables des chantiers qualifiants ayant mis en place les formations correspondantes à ces métiers en vue de la montée en compétences de leurs salariés en parcours. Une note méthodologique précise les objectifs et la démarche de ces choix.

Ces entretiens ont éclairé les conditions commerciales et matérielles : conditions de mise en place de l'action et de sa sécurisation ; les coûts de formation ; les coûts techniques ; les moyens humains. Ces informations étaient également indispensables pour s'assurer du succès de l'essai des actions phares conduites par les ACI connaître les conditions de reproduction ailleurs en Île-de-France, et leur faisabilité avec d'autres types de structures de l'IAE.

Ce cadrage permet également de mieux identifier les conditions d'essai régional, mais également de s'assurer d'une meilleure sécurisation de ces formations.

En complément, une analyse des données des financements de l'OPCO CS en 2019 a été conduite afin de dégager les principales caractéristiques du financement des formations certifiantes/qualifiantes. Représentant l'essentiel du financement des formations en faveur des SIAE, notamment des ACI, les données de l'OPCO CS constituent un éclairage approprié de l'offre et la demande de ces formations.

Pour mener à bien l'étude prospective et nourrir le rapport opérationnel, un questionnaire approfondi a été rédigé qui recueille l'avis bénéficiaires du PIC à partir des réalisations du PIC-IAE 2019. En raison de la crise, ce questionnaire n'a pas reçu un nombre significatif de réponses, et ne pourra donc pas être exploité d'un point de vue statistique.

## **Axe 3 : Accompagner les SIAE dans l'ingénierie de formation**

Afin de mettre en valeur les actions des ACI qualifiants et accompagner leur évolution économique et leur offre de parcours CHANTIER école a entamé un comparatif des montages mettant en exergue les leviers des différentes modalités et les possibles marges d'évolution, et les conditions de faisabilité dans des contextes différents (autre OPCO, autre modalité financière). Cette action vise une note d'analyse des parcours et des conditions de réalisation et de duplication, étayée par des exemples concrets, d'ici fin 2021.

Dans l'objectif d'accompagner la montée en compétence des structures en matière d'ingénierie de formation (FLES de Paris) Dispositif de d'appui et de conseil formation sur demandes personnalisées des SIAE. Les actions du FLES de Paris ne sont pas détaillées dans le présent rapport d'activité.

#### **Axe 4 : Contribuer à l'élaboration des programmes de formation portés par les OPCO dans le cadre du PIC-IAE**

Dans une préoccupation d'actions territorialisées et adaptées aux besoins de recrutement, faire des propositions sur les évolutions en matière d'offre de formation « métier »: développer l'offre existante, faire émerger des offres nouvelles.

Les actions portées :

CHANTIER école : Poursuite d'une formation certifiante sur les métiers de la sécurité (double CQP)

FEI : Matinales d'échanges et d'informations sur les besoins de formation et les offres de l'OPCO, la mobilisation du PIC IAE avec AKTO

COORACE : Proposer au COPIL EDEC IAE des métiers, sur des territoires ciblés, pour lesquels mettre en place une ingénierie de formation renforcée serait porteur de réponse aux besoins en main d'œuvre, et donc particulièrement féconds en matière d'insertion sur le marché de l'emploi

FAS : Contribution à la réflexion collective sur les secteurs d'activité ; récapitulatif des leviers permettant d'optimiser les sorties en emploi.

#### **Axe 5 : Proposer le développement de projets de formations innovantes, expérimentales ou spécifiques et suivre leur mise en œuvre.**

L'objectif principal de cet axe est de développer la mise en place, ou la formalisation de la Formation en situation de travail (FEST), inscrite dans la loi Pour la Liberté de Choisir Son Avenir Professionnel, fin 2018. Cela comprend trois volets :

- **Proposer des modules d'appropriation de la FEST pour des permanents des SIAE**

L'objectif est d'appréhender la Formation en Situation de Travail en SIAE et son application concrète auprès des salariés en parcours.

Il s'agit d'un module de 5 jours, d'appropriation de la Formation En Situation de Travail à partir de la démarche pédagogique des Entreprises Sociales Apprenantes (réseau CHANTIER école), proposé depuis février 2019.

L'année 2020 a vu la continuation des modules d'appropriation, avec une quatrième session lancée fin janvier 2020, mais dont le 5ème jour s'est vu très perturbé par la crise sanitaire. Il a donc été réalisé en visioconférence, avec seulement la moitié du groupe, les autres structures rencontrant des problématiques internes et nécessitant une intervention individuelle. Suite à de nombreuses réorganisations de ce cinquième jour, la dernière structure tendra son jour 5 en janvier 2021. Pour cette session : 11 participants de 5 SIAE.

Une cinquième session de formation (deuxième de 2020) était prévue en octobre, mais a dû être reportée en raison de la crise sanitaire, à janvier 2021.

- **Former les EI à la mise en place d'AFEST**

La fédération des entreprises d'insertion a mis en place des formations :

- Valoriser les compétences en situation de travail
- Initiation à l'AFEST

- **Analyser le déploiement de la FEST par les OPCO**

La reconnaissance légale de la FEST comme modalité de formation permet, à tout employeur, une prise en charge financière, sous réserve de respecter les conditions définies par la loi. La formation est l'une des missions menées par les SIAE et, à ce titre, cette reconnaissance leur permet de valoriser cette fonction formation.

Les OPCO, acteurs centraux de la formation professionnelle, ont désormais la possibilité » de financer ces actions de formation.

Le travail qui a été entamé en 2020 et qui devra se poursuivre en 2021, consiste à rassembler et diffuser les dispositifs que les OPCO pourront mettre en œuvre, en termes d'accompagnement, de conseil et de financement des SIAE dans ce cadre.

# ANNEXES

<b>Annexe 1 - Illustration de résultats de l'enquête réalisée par les réseaux de l'IAE en mai 2020</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 2 - Question Réponse Covid 19</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 3 - Extrait du formulaire de demande d'appui proposé par la Task force de l'IAE aux SIAE</b>	<b>46</b>
<b>Annexe 4 - Newsletter flash envoyée par le groupe d'appui I à ses partenaires afin de promouvoir l'offre de masques en provenance des SIAE</b>	<b>48</b>



*Annexe 1 : Illustration de résultats de l'enquête réalisée par les réseaux de l'IAE en mai 2020*

# L'IAE : Un secteur particulièrement touché

On observe un impact majeur sur le secteur de l'IAE en Île-de-France. Sur les 105 SIAE ayant répondu à l'enquête menée par les réseaux départementaux dans cinq départements franciliens, 74 estiment que cette crise contribue à diminuer de plus de moitié, leur chiffre d'affaires (CA) du mois d'avril 2020 ; pour 33 SIAE, c'est même 100 % du CA qui serait remis en cause.

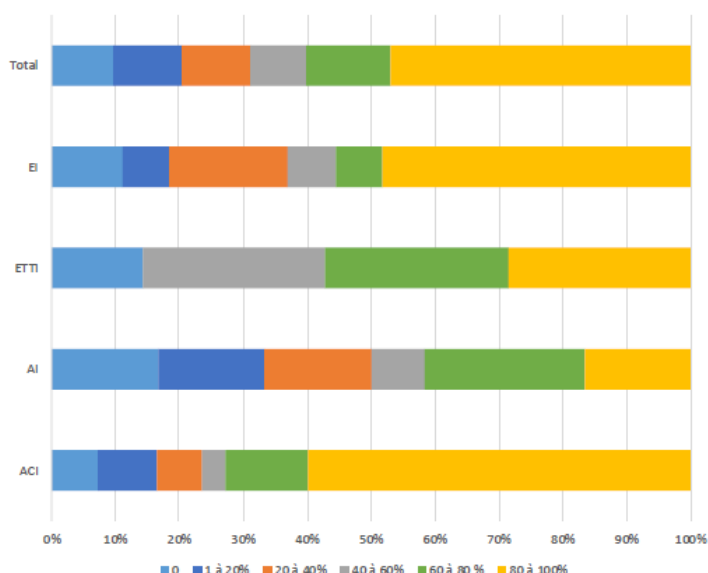
Pourriez-vous nous indiquer le pourcentage estimatif de perte de chiffre d'affaire pour le mois d'avril (par rapport à votre prévisionnel 2020 ou avril 2019) ?

Type de SIAE	Impact <= à 50%	Impact de 60 à moins de 80 %	Impact de 80 à moins de 100 %	Impact de 100 %	TOTAL
ACI	19	9	5	19	52
AI	0	3	7	2	12
EI	8	6	4	8	26
ETTI	1	1	2	1	5
Groupement	3	0	4	3	10
Total	31	19	22	33	105
%	30%	18%	21%	31%	100%

## Quelle part de l'accompagnement a été maintenue ?

L'enquête nous permet d'aller plus en détail dans l'étude la continuité de l'accompagnement socio-professionnel. Ce tableau détaille les réponses par **type de structure**

Quelle est la part des salariés en insertion qui suivent encore un accompagnement ?



## Annexe 2 : Question/Réponse Covid-19

# Covid-19 : QR Modalités de déclaration des heures sur les extranets ASP

Publié le 9 avril 2020



*Q/R du Ministère du Travail (lien ci-dessous) actualisé le 25/05 Q/R de la Direccte (questions-réponse ci-dessous) : dernières mises à jour le 05/05*

**A noter :** Ce Q/R est en complément du Q/R du Ministère du travail à destination des secteurs IAE et EA. N'hésitez pas à consulter au préalable [ce document](#). Le Q/R ci-dessous vous est proposé en complément, si votre question n'a pas obtenu de réponses ou mérite des précisions.

- Le maintien de l'aide au poste à hauteur d'un douzième sur le mois d'Avril est-il acté ?

Début avril, les SIAE percevront un douzième sur la base du conventionné, indépendamment du passage au chômage partiel ou non. Pour cela, il faut que la structure ait validé son état mensuel pour le mois M-1 (mars). Il est **indispensable** que les SIAE renseignent l'état mensuel même si c'est à zéro (dans ce cas compléter «à zéro»). Il est précisé que pour la remontée d'état mensuel, il peut être fait application de la procédure dématérialisée.

En revanche, pas de reconduction du paiement au douzième en mai et juin

- La régularisation du mois de mars est-elle gelée ? Quelles sont les autres dates de régularisations ?

Il n'y a pas de régularisation prévue en mars. La première intervient en mai et elle ne pourra pas être reportée. Les suivantes interviendront en août, novembre et en fin d'année.

- Quelles sont les modalités de transmission dématérialisée des documents de versements mensuels à l'ASP ?

Une procédure 100% dématérialisée de transmission par voie électronique des documents à l'ASP a été mise en place. Elle concerne l'ensemble des documents à transmettre à l'ASP et notamment pour ce que les SIAE doivent transmettre, les états de suivis mensuels.

Elle concerne la période de confinement, donc mars, avril et mai.

- Précisions pour les pièces justificatives, en termes de signature :

Pendant la durée de la période de confinement, l'ASP acceptera toute pièce justificative transmise par mail (l'envoi de fichiers au format PDF est absolument à privilégier) sous réserve que :

-> La pièce soit signée ou que le mail soit porteur de la mention suivante : « **Procédure exceptionnelle liée aux dispositions de sécurité sanitaire covid 19** » complété par « **J'atteste que ce mail vaut signature électronique de la part de - identité et qualité du rédacteur du mail - du document joint et m'engage à transmettre l'original à la fin de la période de confinement** ».

-> Le mail soit envoyé par la personne signataire du document ou une personne habilitée à signer le document.

-> Si l'identité du signataire n'apparaît pas sur la pièce justificative, celle-ci devra être précisée dans le mail d'envoi.

La régularisation post-période de confinement est particulièrement important à retenir. Il faudra faire parvenir à l'ASP l'ensemble des justificatifs « papier » transmis précédemment par voie dématérialisée.

- Quand sera versée la part modulée ?

- Pour les SIAE pour lesquelles les indicateurs sont complétés et validés : la mise en paiement a été lancée le 31 mars et devrait intervenir avant le 15 avril - Pour les SIAE dont les indicateurs ne sont pas à jour : il convient de compléter rapidement les indicateurs demandés.

- Rappel relatif à la nécessité de validation des états mensuels d'activité afin d'assurer la continuité des versements forfaitaires mensuels par l'ASP

Pour rappel, il est impératif que les SIAE transmettent les états de suivis mensuels du mois précédent afin d'assurer la continuité des versements forfaitaires mensuels par l'ASP.

- le paiement forfaitaire d'avril sera versé après transmission et validation par l'ASP des états de suivis mensuels de mars ainsi que des mois précédents.

- Dans l'hypothèse où des SIAE n'auraient aucune activité en avril 2020, il est toujours demandé de transmettre les états de suivis mensuels d'activité. Pour chaque salarié, il convient de déclarer 0 heures travaillées et de cocher la case « salarié toujours accompagné ».

*Annexe 3 : Extrait du formulaire de demande d'appui proposé par la Task force de l'IAE aux SIAE*

# Formulaire de contact

Afin de permettre une reprise d'activité la plus efficace possible, nous avons mis en place une cellule de crise avec la Direccte, la région Île-de-France et nos partenaires. Dans le cadre de cette task force, nous souhaitons vous accompagner au mieux dans vos démarches et problématiques, dans la mesure des moyens et capacités d'action des groupes d'appui.

**\*Obligatoire**

Adresse e-mail \*

Votre adresse e-mail

Nom de la structure \*

Votre réponse

Votre nom et poste au sein de la structure \*

Votre réponse

Votre question concerne \*

- Besoin d'un appui pour commander des équipements de protection
- Besoin d'appui pour appliquer/mettre en œuvre les obligations et recommandations pour l'organisation du travail en sécurité dans le cadre de la reprise d'activité (respect des gestes barrières, procédures d'information des salariés...)
- Besoin d'appui sur une problématique financière qui freine votre reprise d'activité
- Besoin d'appui sur votre modèle économique
- Besoin d'appui sur le renforcement de l'accompagnement de vos salariés en sortie de crise

*Annexe 4 : Newsletter flash envoyée par le groupe d'appui 1 à ses partenaires afin de promouvoir l'offre de masques en provenance des SIAE*



# Les SIAE franciliennes proposent une offre de masques alternatifs. Protégez-vous et soutenez-les !



Pour passer commande, remplissez au plus vite [le formulaire en ligne dédié](#) !

Engagées face à la crise du Covid-19 dès l'annonce du confinement, 25 structures de l'insertion par l'activité économique franciliennes (SIAE\*) se sont engagées sur l'activité de production de masques de protection.

L'enjeu pour ces structures et pour leur territoire est triple :

1/ Maintenir l'emploi des salariés en insertion qu'elles accueillent et accompagnent au quotidien pour favoriser leur montée en compétence.

2/ Être réactif et force de proposition pour répondre aux besoins des territoires dans un contexte de crise.

3/ Maintenir une activité économique solidaire indispensable dans le cadre de la reprise.

**Vous avez besoin de masques de protection et souhaitez en même temps soutenir l'emploi local et le développement économique de votre territoire ?**

→ Pour passer commande, remplissez au plus vite [le formulaire en ligne dédié](#) : <https://forms.gle/xyD1xU5jxg5R8Mce8>

Les masques de protection proposée par les SIAE sont conçus à partir des normes AFNOR, en tissu, lavables, à Usage Non Sanitaire, dit «Grand Public» ou encore «alternatif». Les structures productrices sont très majoritairement dans une démarche qualité puisqu'elles ont fait une demande d'homologation auprès de l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH). Cette offre s'adresse aux entreprises, collectivités, particuliers... Les masques peuvent être achetés à l'unité ou en quantité importante, avec échelonnement ou non des dépôts.

**En vous remerciant du soutien apporté par votre achat solidaire !**



Avec le soutien de :



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)

